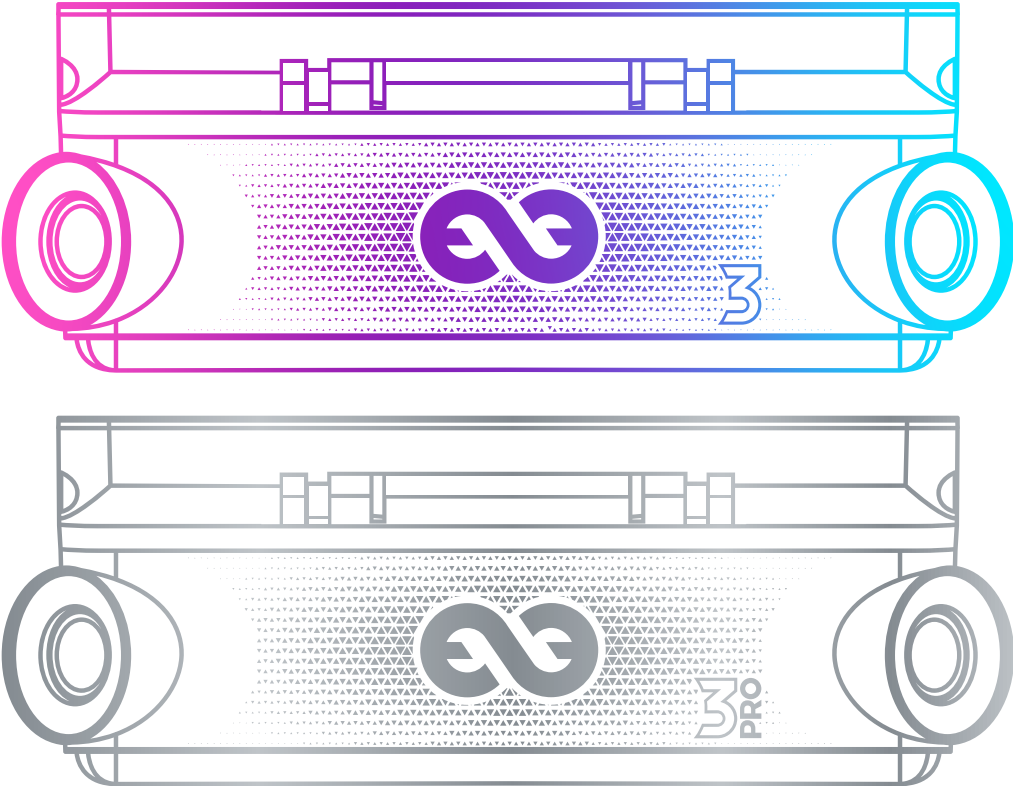


Manuel de l'utilisateur Tikee 3 / 3 PRO v1.0



tikee∞3

tikee∞3^{PRO}

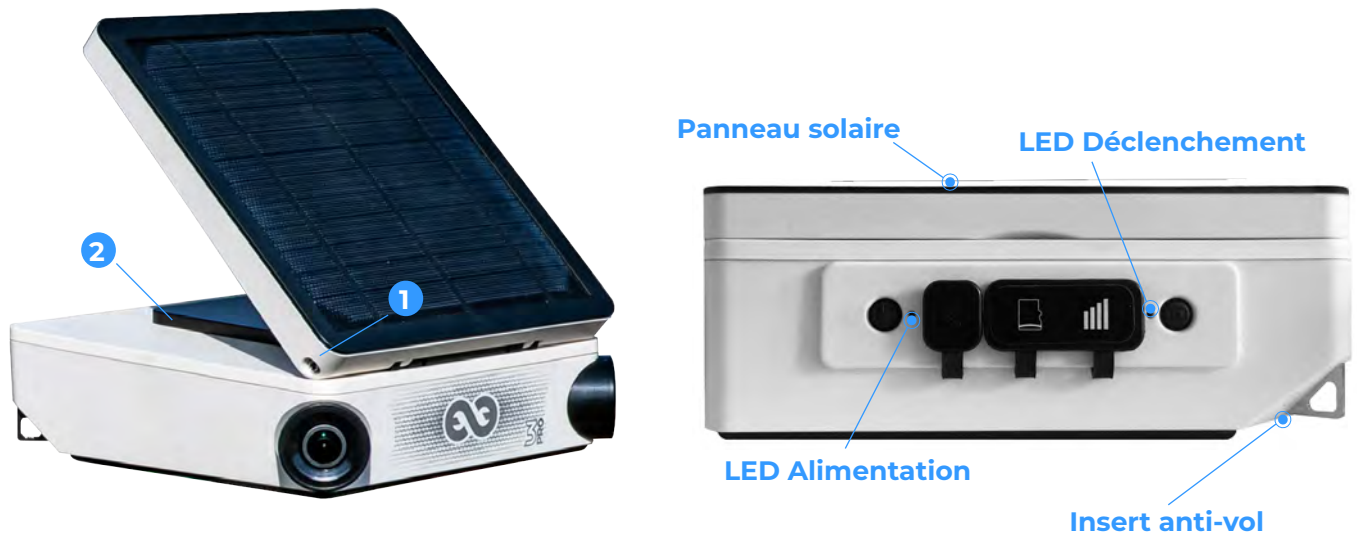
Sommaire.....	1
1. Pour commencer.....	3
Aperçu de votre Tikee 3&3 PRO.....	3
Contenu de l'emballage.....	3
Prérequis.....	4
Création d'un compte utilisateur sur l'application web myTikee.....	4
Première charge de l'appareil.....	5
Téléchargement de l'application mobile Tikee Remote.....	5
2. Présentation de Tikee.....	6
Carte microSD (non fournie).....	6
Carte microSIM (non fournie).....	6
Boutons et LED.....	7
3. Mise en marche de Tikee.....	9
Première connexion et premier paramétrage.....	9
Recommandations d'installation et de cadrage.....	9
Réglages du panneau solaire.....	11
4. Prise en main de l'application mobile Tikee Remote.....	13
Connecter son Tikee à l'application mobile.....	13
Paramétrer la connexion du Tikee vers myTikee.....	14
Paramétrage avancé.....	16
Mettre à jour son Tikee.....	18
Configurer une séquence time-lapse.....	19
Format et taille des images.....	20
Autonomie du Tikee.....	21
Démarrer une séquence time-lapse.....	22
Consulter l'avancement d'une séquence time-lapse.....	22
Compte utilisateur.....	23
5. Prise en main de l'application web myTikee.....	24
Avant propos.....	24
Paramétrage de votre Tikee.....	26
Choix du Tikee	
Consulter le statut de votre Tikee	
Consulter et éditer les séquences time-lapse	
Désassocier un Tikee	
Abonnements myTikee.....	28
Édition d'un point de vue.....	29
Les filtres	
La mosaïque	
Suppression d'une seule photo	
Suppression de plusieurs photos	
Ajout manuel de photos dans un photoset	
Pan&Zoom	
Visibilité du time-lapse et modes de partage	
Filigrane	
Téléchargement	

Sauvegarder votre time-lapse	
Visualisation Time-lapse	35
Choix de la résolution	
Téléchargement du time-lapse	
Visualiser la dernière image prise	
Associer votre compte Facebook	
Partager des time-lapses	
Time-lapse Builder	37
6. Fiches produits	38
Gamme de produits Tikee 3	38
Tikee 3	
Tikee 3 PRO	
Quelques fonctionnalités clés	40
Force upload	
Intervalle adaptatif	
Always ON	
7. Maintenance et précautions	41
Accéder au support Enlaps	41
8. Informations sur les technologies RF	42
9. Informations sur la batterie	43
10. Marques déposées	45

1. Pour commencer


Aperçu de votre Tikee 3 & 3 PRO

Voici les principaux composants de la caméra :



- 1 SYSTÈME DE SERRAGE**
Verrouiller la position une fois le réglage du panneau solaire effectué
- 2 SYSTÈME DE SERRAGE**
Verrouiller la position une fois le réglage de la rotation du panneau solaire effectué

La face arrière du Tikee présente de nombreuses fonctions, chacune d'entre elle est expliquée ci-dessous, face à l'icône correspondante.

 **Bouton d'alimentation**
Un appui long (3 secondes) permet d'allumer/éteindre le Tikee.

 **Port micro USB**
Permet de recharger votre Tikee.

 **Carte microSD**
Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte mémoire.

 **Carte micro SIM**
Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte micro SIM.

 **Bouton de déclenchement**
Démarre ou stoppe les séquences préalablement paramétrées.

 **LED Alimentation et LED Déclenchement**
Indiquent l'état du Tikee, son niveau de batterie et si une séquence est en cours.

Contenu de l'emballage



1x
Tikee 3



1x Guide
de démarrage



1x Clé
hexagonale



1x Lingette
microfibre



1x Valise souple
de transport
(Exclusivement
vendue avec le
Tikee 3 PRO)

Pour commencer



Prérequis

Plusieurs éléments sont nécessaires afin de garantir le fonctionnement optimal du Tikee :

- Une carte au format microSD (non fournie) est nécessaire (voir chapitre dédié [page 6](#))
- Un smartphone connecté à Internet (versions supportées : Android 6.0 et plus/iOS 10.0 et plus version Bluetooth 4.1 minimum)
- Une tablette ou un ordinateur avec une connexion à Internet (pour l'édition et la publication des time-lapses) avec les navigateurs Google Chrome ou Safari de préférence.

Connectivité 4G : une carte micro SIM (non fournie) est nécessaire pour profiter de l'upload des données en 3G/4G (voir chapitre dédié).

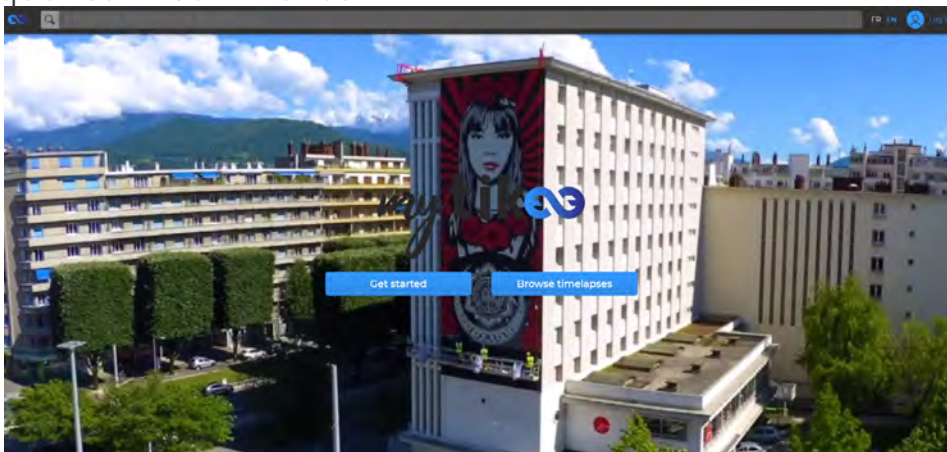
Création d'un compte utilisateur sur l'application web myTikee

L'usage des applications web et mobile requièrent la création d'un compte myTikee.

Si vous n'avez pas encore créé de compte, connectez vous depuis un mobile, un ordinateur ou une tablette sur <https://my.tikee.io>

Suivez les étapes suivantes :

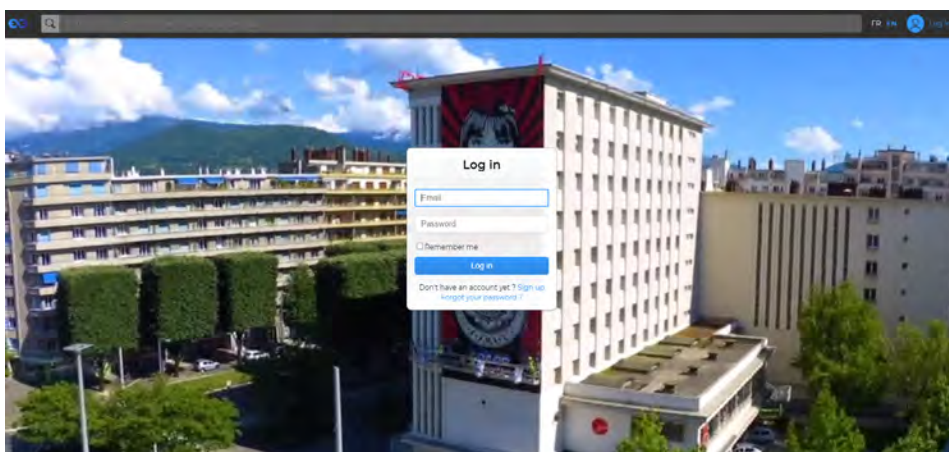
Étape 1 : Cliquez sur « Commencer »



Étape 2 : Renseignez vos informations personnelles

Une fois les conditions générales d'utilisation de l'application web lues, n'oubliez pas de cocher la case «[J'accepte les conditions d'utilisation](#)».

Vos identifiants de connexion sont les mêmes sur l'application web et sur l'application mobile.



Pour commencer

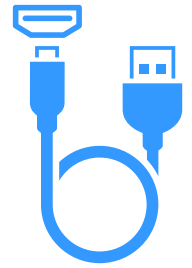


Première charge de l'appareil

Attention : Pour un usage optimal de Tikee, il est impératif de recharger complètement la batterie de votre Tikee avant sa première utilisation.

Branchez un câble USB (non fourni) sur votre Tikee dans le port USB prévu à cet effet. Assurez-vous que le logo est orienté vers le bas pour ne pas endommager le port USB.

Branchez l'autre extrémité du câble USB sur un adaptateur secteur (non fourni) puis sur une prise de courant.



Note : la première charge peut nécessiter jusqu'à 48h. Lorsque la charge est complète, la LED alimentation devient bleue. (Vous pouvez vérifier la progression de la recharge du Tikee sur l'application mobile, voir [page 14](#)).

Note : l'étanchéité du Tikee n'est plus assurée lorsque le câble USB est branché sur le Tikee.

Note : dans le cas où un bloc secteur est utilisé, il est recommandé de s'assurer que la tension est bien de 5V et que le courant délivré est supérieur à 1A.

Téléchargement de l'application mobile Tikee Remote



Tikee Remote est la télécommande du Tikee. Cette application mobile vous permettra de faire les premiers paramétrages de votre Tikee.

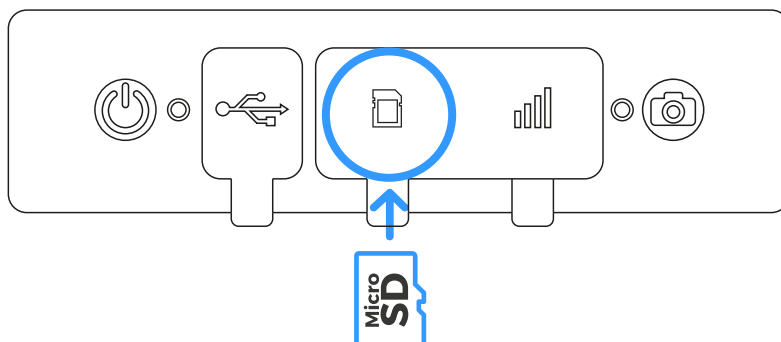
Cette application est nécessaire pour paramétrer votre Tikee.

Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et +.
Version Android 6 et + ou version iOS 10 et +.



2. Présentation de Tikee Carte microSD (non fournie)

Insérez la carte microSD dans l'emplacement prévu sur la face arrière du Tikee.



Caractéristiques des cartes microSD compatibles avec le Tikee :

- microSDHC, microSDXC,
- Capacité de 8 Go à 128 Go pour le Tikee 3 Go ou 512 Go pour le Tikee 3 PRO,
- Classe UHS-1 et classe de vitesse minimum U1 ou U3

Note : Avant utilisation, il est fortement recommandé de procéder au formatage de la carte microSD (voir le chapitre correspondant [page 16](#)). Cela peut être réalisé directement depuis l'application mobile.

Important : système d'insertion et d'extraction en push-push (appuyer/cliquer pour insérer et appuyer/cliquer pour retirer); une légère pression permet de clipser ou de déclipser la carte de son emplacement. Ne jamais tirer la carte directement.

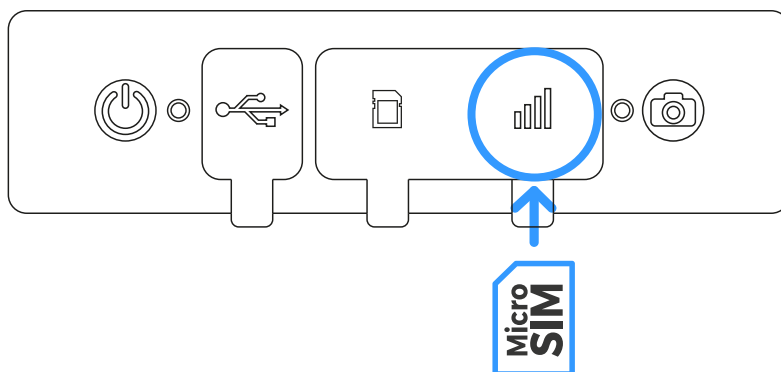
! Il est important de respecter les emplacements prévus pour la carte microSD et la carte micro SIM. Bien que les deux cartes aient le même format et puissent rentrer dans l'emplacement de l'autre carte, les emplacements ne sont pas interchangeables et le Tikee ne fonctionnera pas.

Ne pas insérer d'objet (pinces, objets métalliques, etc.) dans l'emplacement slot de la carte microSD ou dans celui de la carte microSIM.

Toute détérioration ou dysfonctionnement liés à une mauvaise utilisation ne sera pas pris en garantie.

Carte microSIM

La fonction 4G du Tikee nécessite d'avoir préalablement souscrit à un abonnement 4G avec forfait data (accès au réseau de données) chez l'opérateur de télécommunication de votre choix. Pour le paramétrage de la carte microSIM, rendez-vous en [page 15](#).



Insertion de la carte SIM : contacts métalliques vers le bas, angle à gauche vers le fond - voir ci-dessus.



Important : système d'insertion et d'extraction en push-push (appuyer/cliquer pour insérer et appuyer/cliquer pour retirer); un léger clic permet de clipser ou de déclipser la carte de son emplacement. Ne jamais tirer la carte directement.

- ❗ Le format de la carte doit être «microSIM». Si nécessaire, vous pouvez utiliser un adaptateur.
 - Ne pas tenter d'introduire une carte au format nanoSIM sans adaptateur
 - Ne pas introduire d'adaptateur microSIM seul, sans carte (risque de destruction des contacts)

Les cartes SIM et l'emplacement de carte SIM sont des éléments fragiles. Il est nécessaire de les manipuler avec précaution, de ne jamais forcer et de ne jamais utiliser d'outil métallique.

Toute détérioration ou dysfonctionnement liés à une mauvaise utilisation ne sera pas pris en garantie.

Quelle volumétrie de données mensuelles choisir ?

Taille du forfait (en Go/mois) =
(__ heures de prise de vue par jour x __ photos par heure x __ Mo par paire d'images
(voir p.16 selon résolution choisie)) x 30 jours

Pour estimer facilement votre consommation, vous pouvez utiliser le time-lapse planner disponible ici : <https://enlaps.io/fr/time-lapse-planner>

Quelques exemples avec le format d'image M :

- 1 photo prise toutes les 15 minutes, 24h/24 : environ 7,2 Go/mois
- 1 photo toutes les heures, 10h par jour : environ 0,75 Go/mois
- 1 photo toutes les minutes pendant 5 heures par jour : environ 22,5 Go/mois

Attention : Bien que les deux cartes microSIM et microSD aient le même format et rentrent dans l'emplacement de l'autre carte, les emplacements ne sont pas interchangeables et le Tikee ne fonctionnera pas.

Boutons et LED



Bouton d'alimentation

- Appui de **3 secondes** : mise sous tension du Tikee
- Appui **simple** quand le Tikee est sous tension : afficher le pourcentage de batterie (voir ci-dessous la section LED d'alimentation)
- Appui de **3 secondes** : mise hors tension du Tikee



Bouton de déclenchement

- Appui **simple** : démarrer une séquence de prise de vue (préalablement paramétrée)
- Appui de **3 secondes** : stopper la prise de vue










LED d'alimentation

- **Eteinte** : le Tikee est hors tension, en veille ou une séquence est en cours
- **Allumée** : sous tension - il n'y a pas de séquence en cours

La couleur est liée au niveau de batterie :

-  : Batterie **pleine** (75%-100%)
-  : Batterie entre **50% et 75%**
-  : Batterie **faible** (25%-50%)
-  : Batterie **très faible** (5%-25%)
-  : Batterie vide : clignote deux fois et se met hors tension



LED d'alimentation

- **Éteinte** : pas de séquence en cours
- **Clignotement bleu lent toutes les 10 secondes** : séquence en cours
- **0.5 seconde clignotement rouge** : erreur (carte microSD absente, pleine ou non compatible)
- **Clignotement vert lent toutes les 10 s** : séquence terminée



3. Mise en marche de Tikee

Première connexion et premier paramétrage

En se connectant à la caméra Tikee avec l'application mobile Tikee Remote :

- Vérifier que la dernière mise-à-jour est installée. Si ce n'est pas le cas, mettre à jour en accédant à la page : <https://enlaps.io/fr/support#ressources-telechargeables>
- Vérifier l'état de la batterie. Une charge complète (= 100%) est nécessaire
- Pour une utilisation connectée ; vérifier la qualité du réseau. Réaliser et valider un test de connexion. Voir [page 15](#).

Recommandations d'installation et de cadrage du Tikee

Pour une durée de prise de vue de quelques heures, votre Tikee peut être installé sur son patin en caoutchouc sur une surface suffisamment plane et non inclinée ou sur un trépied d'appareil photo.



Pour une durée de prise de vue de plusieurs jours/mois, nous vous recommandons d'utiliser un support rigide garantissant un même cadrage au cours du temps et permettant de sécuriser la position de votre Tikee. Vous trouverez, si vous les souhaitez, un ensemble d'accessoires dédiés à Tikee sur notre boutique : <https://enlaps.io/fr/accessoires.html>

Pour éviter les vols et/ou actes de vandalisme, placez votre Tikee dans un endroit discret, en hauteur et utilisez un antivol (le Tikee est pourvu d'un insert dédié).

Important : *Pour vous assurer du bon déroulement de votre séquence time-lapse ; Il est conseillé de contrôler régulièrement sur place le Tikee afin de voir son état général (fixation, propreté du panneau solaire, propreté des objectifs, etc). Il est aussi indispensable de contrôler le bon fonctionnement de votre Tikee sur votre compte myTikee : statut de la batterie, statut de la carte microSD, état du réseau, date de dernière connexion, etc.*

Attention : **Un délai indicatif de 3-4 mois entre les maintenances est conseillé pour vérifier l'ensemble de ces éléments, prévoyez donc un accès à votre Tikee. Certains lieux d'installations peuvent nécessiter un soin particulier (zones très poussiéreuses par exemple).**

Attention : **Veillez à respecter les consignes de sécurité liées notamment au travail en hauteur et toutes consignes de sécurité et d'installation du site sur lequel vous réalisez**

l'installation.

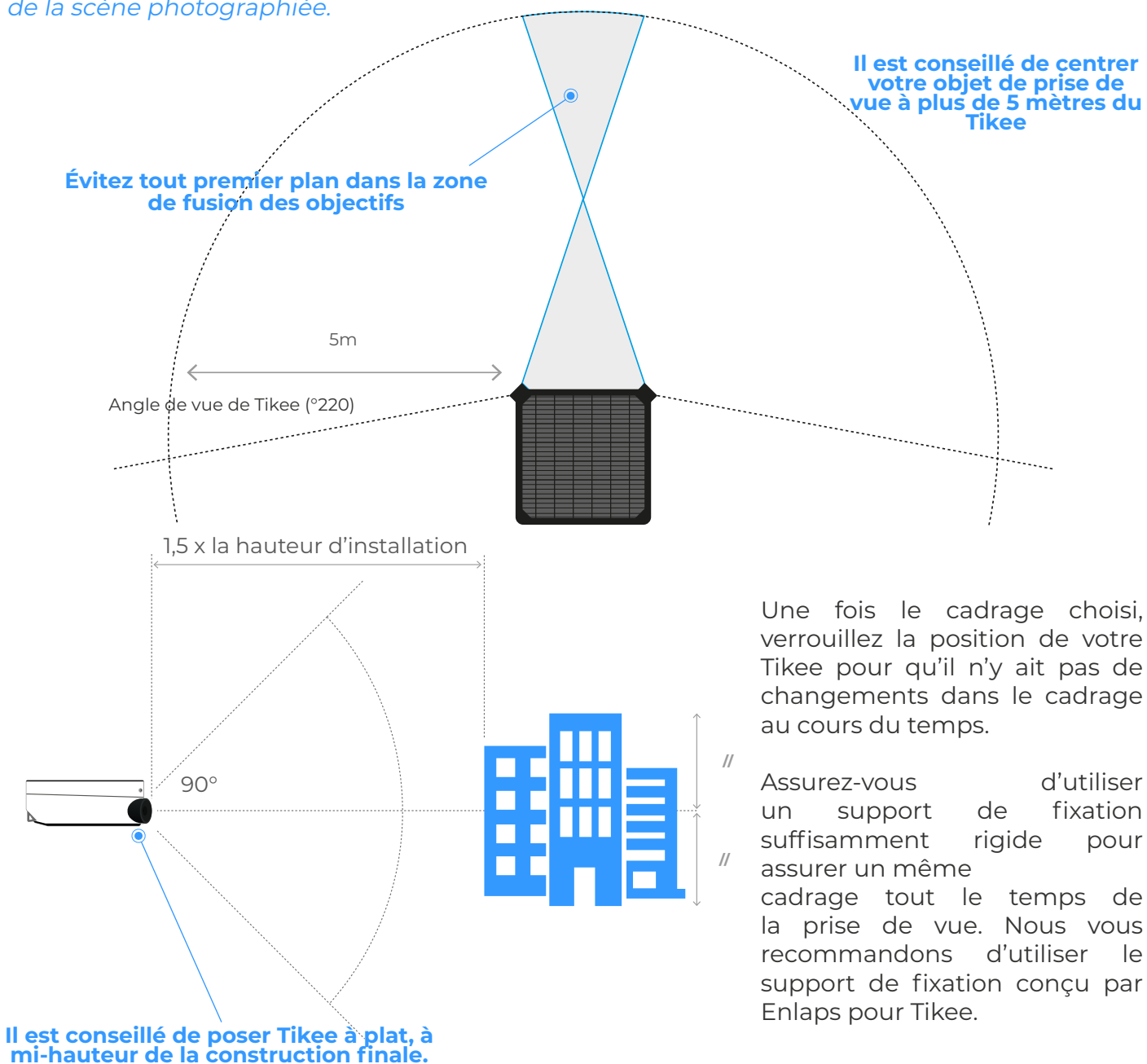
Veillez à la bonne installation du support de fixation et du Tikee pour prévenir tout risque de chute. Le Tikee ne doit pas être installé en équilibre ou sur une surface inclinée/meuble pouvant entraîner sa chute. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des dommages qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de notre solution.

Votre Tikee dispose d'optiques grand angle. Lorsque les photos sont transmises à l'application web, celle-ci réalise la fusion de l'image gauche et de l'image droite pour obtenir une image panoramique.

Nous recommandons de ce fait de garder le Tikee le plus à l'horizontal possible lors de l'installation pour limiter au maximum toute déformation de l'image (vous pouvez vous aider d'un niveau à bulle ou de votre smartphone par l'intermédiaire d'une application mobile).

Attention : Si le Tikee est incliné (plongée ou contre-plongée), le grand angle de vue conduit à une déformation de la ligne d'horizon sur le panorama final.

Important : Aucun objet ne doit se trouver dans la zone de fusion à moins de 5m du Tikee pour garantir une fusion correcte des images. Le résultat de la fusion et le recul nécessaire dépendent de la scène photographiée.



Mise en marche de Tikee



La fusion des images est optimisée sur les 100 premières photos de la séquence.

Pour garantir une fusion d'image optimale, suivez les préconisations suivantes :

- Ne pas démarrer la prise de vue avant d'avoir installé la camera. (Les images prises seraient alors utilisées pour calculer la fusion d'image, provoquant de mauvais résultats)

- Éviter de démarrer une prise de vue dans de mauvaises conditions (notamment de nuit ou par très mauvaise visibilité).

Il est donc important, pour les premières photos, que les conditions météorologique et d'éclaircissement soient similaires à celles de la suite du projet (lieu, sans pluie sur les objectifs, de jour...)

Réglages du panneau solaire

L'autonomie de votre Tikee grâce à la ressource solaire est directement liée à son emplacement d'installation. Elle dépend :

- des ombrages sur le panneau photovoltaïque au cours de la journée (toiture, poteau, arbre, ...), plus il y a d'ombrage et moins votre Tikee produira d'énergie ;

- de l'orientation du panneau (Sud en hémisphère Nord, Nord en hémisphère Sud) ;

- de l'inclinaison du panneau (à plat proche de l'équateur, environ 30° en France) ;

- de la température extérieure (plus il fait chaud et plus les performances se dégradent) ;

- de l'intervalle de prise de vue choisi ;

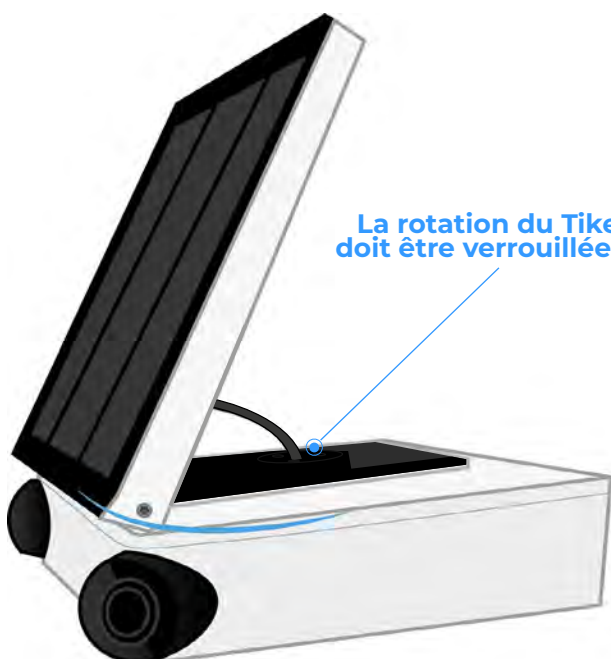
- de la durée de la prise de vue par jour ;

- de la qualité du réseau dans le cas d'un usage connecté (Wifi ou 4G).

Après avoir choisi le cadrage souhaité (cf. [page 9-10](#)), il est nécessaire de régler la position du panneau solaire.

Important : Pour protéger la batterie, la charge de cette dernière est désactivée en dehors de la plage 0°C / +45°C.

1. Réglage de l'orientation du panneau solaire :



Commencez par orienter le panneau plein Sud si vous êtes dans l'hémisphère Nord, ou plein Nord dans l'hémisphère Sud. Vous pouvez vous aider d'une boussole, d'une montre disposant d'une fonction boussole ou d'une application mobile sur votre smartphone.

(L'application PV Optimizer ([iOS seulement](#)) vous permet par exemple de régler la rotation et l'inclinaison du panneau facilement).

2. Réglage de l'inclinaison du panneau solaire :

Inclinez le panneau en fonction de la latitude de votre position (environ 30° en France par exemple).

Une fois le panneau incliné avec l'angle souhaité, verrouillez sa position à l'aide des 2 vis situées de part et d'autre du panneau photovoltaïque (en serrant modérément).



4. Prise en main de l'application mobile Tikee Remote

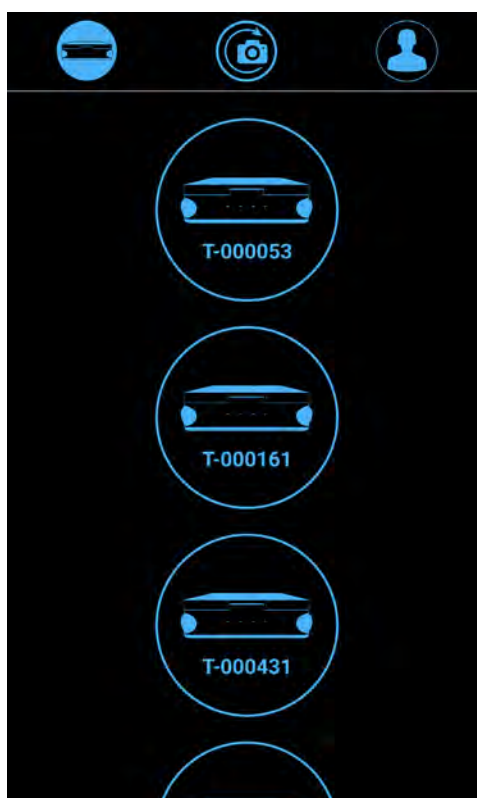
Connecter son Tikee à l'application mobile

Avant de poursuivre, assurez-vous d'avoir suivi les consignes du Chapitre 1 - Pour commencer. Vérifiez que la version de votre application mobile soit la dernière disponible sur le store

1. Activez le bluetooth et la localisation sur le smartphone avant de lancer l'appli mobile. Une fois votre Tikee allumé et à proximité, lancez l'application mobile Tikee Remote et connectez-vous à l'aide des identifiants créés sur l'application web.



2. Sélectionnez votre Tikee dans la liste des Tikees à proximité.



Dans le cas où plusieurs Tikee sont à portée, ils sont différenciés par leur N° de série, lisible sur l'étiquette.

Votre Tikee est alors associé à votre compte utilisateur. L'association empêche tout autre compte utilisateur d'utiliser votre Tikee. Pour plus d'infos, se reporter au chapitre correspondant.

3. Vous accédez directement à l'écran de statut du Tikee :



Le Tikee a 2 statuts possibles:

- Inactif : statut de base du Tikee, en mode inactif le Tikee ne prendra pas de photo car aucune séquence ne peut être en cours et s'éteindra au bout de 30 minutes d'inactivité.
- Actif : ce mode permet au Tikee de rester allumé et donc de prendre en compte les séquences paramétrées (voir [page 17](#)). Dans le cas où aucune séquence n'est en cours ou programmée, l'appareil se connecte au minimum toutes les 24h au cloud pour récupérer les nouvelles informations (Par exemple l'ajout d'une nouvelle séquence depuis myTikee)

Pour passer d'un statut à l'autre, appuyer sur «Activer la prise de vue» ou «Désactiver la prise de vue» sur l'application mobile.

Attention : Si le Tikee s'éteint en étant inactif, il faudra accéder à la caméra et appuyer sur le bouton d'alimentation pour le rallumer.

4. Accédez aux paramètres sans-fil :



Cliquez sur l'icône WiFi ou 3G/4G et paramétrez la connexion. Celle-ci permet l'envoi des données depuis le Tikee vers l'application web.

Icône(s) grise(s) : connectivité désactivée Icône(s) bleue(s) : connectivité activée.

Paramétrer la connexion du Tikee vers myTikee

Si vous souhaitez que votre Tikee utilise son modem WiFi ou 4G LTE pour envoyer régulièrement les photos vers l'application web myTikee, il est nécessaire de renseigner les paramètres suivants.

Le mode de connectivité actif est celui affiché à l'écran sur l'application mobile.

Pour consulter le mode de connectivité actif, suivez ce chemin d'accès sur l'application mobile :

Icône(s) grise(s) : connectivité désactivée Icône(s) bleue(s) : connectivité activée.



Prise en main de l'application mobile Tikee Remote



Connexion à un réseau WiFi

La connexion en WiFi n'est pas possible sur les réseaux WiFi nécessitant une connexion à un portail web (ce qui est souvent le cas sur un site industriel ou sur les réseaux WiFi gratuit).



SSID : nom du réseau sans fil sur lequel vous souhaitez que votre Tikee se connecte. *Respectez la casse*

Mot de passe ou clé de sécurité : entrez le mot de passe/clé de sécurité du réseau sans fil. *Respectez la casse*

Type de sécurité : choisissez dans le menu déroulant le type de sécurité du réseau sans fil. *Note : La plupart des équipements actuels utilise la sécurité «WPA2-PSK»*

Une fois les paramètres renseignés vous devez les sauvegarder, pour cela cliquez sur : **Sauvegarder**

Il est recommandé une fois les paramètres saisis de tester la connexion du Tikee.

Pour cela, cliquez sur «**Tester la connexion**». Cette étape peut prendre quelques minutes car le Tikee va vérifier l'ensemble des étapes de connexion du Tikee sur le serveur de l'application web myTikee.

À l'issue du test, vous recevrez une notification vous informant du succès ou de l'échec du test.

En cas d'échec, vérifiez que la qualité du réseau sans fil est suffisante (vous pouvez par exemple tester la connexion sur votre smartphone au préalable) et que les identifiants sont corrects.

Note : Il est possible d'utiliser son smartphone pour créer un point d'accès mobile et ainsi se connecter en wifi via son propre téléphone si celui-ci possède un réseau et un abonnement 4G suffisant.

Connexion à un réseau télécom

Il est nécessaire d'avoir inséré une carte microSIM active (avec envoi de données actif) dans l'emplacement prévu à cet effet.

Utilisateur/Username : A remplir uniquement si fourni par votre opérateur mobile (Il ne s'agit pas d'identifiants Enlaps)

Mot de passe : A remplir uniquement si fourni par votre opérateur mobile (Il ne s'agit pas d'identifiants Enlaps)

APN : Ce champ est obligatoire, la plupart du temps vous pouvez le trouver sur le site de votre fournisseur d'accès télécom ou sur votre courrier d'ouverture de ligne

PIN 1 : Il s'agit du code PIN de la carte SIM. A laisser vide si PIN désactivé.

PIN 2 : A remplir si fourni par votre opérateur mobile

Une fois les paramètres renseignés, sauvegardez-les en cliquant sur : **Sauvegarder**



Il est recommandé une fois les paramètres saisis de tester la connexion du Tikee. Pour cela cliquez sur: **Test connexion**

Cette étape de test peut prendre quelques minutes car le Tikee va vérifier l'ensemble des étapes de connexion du Tikee sur le serveur de l'application web myTikee.

A l'issue du test, vous recevrez une notification vous informant du succès ou de l'échec du test. Vous recevez également des informations sur la qualité du signal, et le type de connexion.

Note : Pour un fonctionnement optimal, une connexion 4G(LTE) est nécessaire. L'upload correct des photos en 3G n'est pas assuré dans toutes les conditions. Il est dans ce cas préconisé de désactiver l'envoi des photos. Vous pouvez toutefois garder la connectivité activée pour obtenir les informations de statut de la caméra.

Note: Attention aux frais que peut engendrer l'itinérance des données dans un pays étranger.

Utilisation du Tikee sans connexion

Si non paramétré, le Tikee ne fera aucun envoi de données.

Si aucun réseau n'est à portée ou que vous ne souhaitez pas que les photos soient automatiquement envoyées sur l'application web myTikee : cliquez sur les icônes Wifi et/ou 4G pour qu'elles soient grisées, la connectivité est alors désactivée.

Dans ce cas, la sauvegarde des photos sera faite localement sur la carte microSD et cela vous permettra d'obtenir une image droite (RIGHT) et une image gauche (LEFT). Vous pourrez ensuite si vous le souhaitez réaliser la fusion de ces images par Glisser-déposer dans l'application web (cf. [page 32](#)).

Astuce : En paramétrant un réseau Wifi ou 4G mais en désactivant l'upload des photos, la caméra Tikee enverra uniquement ses statuts (batterie, réseau, carte microSD, etc.) pour un monitoring à distance.

Paramétrage avancé

Formater la carte microSD

Nous vous conseillons de formater la carte microSD avant tout premier usage. Vous pouvez formater votre carte SD directement depuis l'application mobile.

Voici le chemin à suivre depuis l'application mobile pour formater la carte microSD.



Il n'est pas possible de formater la carte lorsqu'une séquence est en cours.

Désassocier son Tikee de son compte utilisateur

L'association d'un Tikee avec un compte utilisateur est automatique à lieu lors du premier appairage (connexion à votre Tikee avec l'application mobile). Lors des connexions suivantes, les Tikees associés à votre compte sont repérés par 2 maillons :

Tikee non associé



Tikee associé



Un Tikee ne peut être associé qu'à un seul compte utilisateur. Il est par contre possible de se connecter sur plusieurs smartphones avec le même compte utilisateur.

Si vous souhaitez qu'un autre utilisateur puisse utiliser votre Tikee avec un autre compte myTikee, il est possible de désassocier le Tikee de votre compte.



Vous ne pourrez pas vous appairer à un Tikee associé à un autre compte que le vôtre. Il est nécessaire de d'abord le désassocier.

Attention : Une fois désassocié, n'importe quel utilisateur ayant téléchargé l'application mobile Tikee Remote peut s'associer à votre Tikee. Il est vivement déconseillé de désassocier un Tikee ayant une séquence en cours. Le Tikee conserve son paramétrage (s'il en a un) lors d'une désassociation.

Modifier l'intervalle d'envoi des images lors d'une séquence longue

Paramètres avancés > Envoi des photos > Bouton «Configuration du mode d'envoi»



Avec un Tikee 3 PRO, pour les séquences longues (voir [page 19](#) pour paramétrer les séquences), il y a 3 différents modes d'envoi des images sur l'application web, exemples:

Mode normal : Choix du rythme d'envoi avec le Seuil d'envoi. Ce seuil d'envoi définit le nombre d'image minimum avant que le Tikee ne se connecte pour les envoyer. Dans ce mode, le Tikee se connecte au minimum toutes les 24H. Le seuil par défaut est de 25 images.

Exemple: Mode normal activé, seuil réglé à 15, le tikee va attendre d'avoir 15 photos disponibles avant de les envoyer.

Important/Attention : La réduction du seuil d'envoi des images peut sensiblement réduire l'autonomie du Tikee (solicitation plus intense avec envoi de données).

Mode minimal : Le Tikee se connecte toutes les 24h à l'heure choisie et envoie la dernière image capturée.

Ce mode permet d'économiser de l'énergie et des données tout en conservant un retour d'information régulier.

Exemple: Mode minimal activé, réglé sur 15h. Le tikee se connecte à 15h tous les jours, et envoie une seule photo (la dernière disponible).

Important/Attention : Les autres photos capturées par le Tikee sont stockées sur la carte microSD, prévoir l'espace suffisant.

Mode Sample : Le Tikee envoie la dernière image capturée avec une périodicité définie



par le seuil d'envoi choisi. Ce mode d'envoi permet d'économiser de l'énergie et des données tout en conservant un retour d'information encore plus régulier.

Exemple: Mode Sample activé, seuil défini à 5. Le tikee va envoyer 1 image toutes les 5 images prises.

Important/Attention : Les autres photos capturées par le Tikee sont stockées sur la carte microSD, prévoir l'espace suffisant.

Avec un Tikee 3 vous avez accès au mode Normal uniquement.

Mettre à jour son Tikee

Avant toute utilisation du Tikee, vérifiez que la version firmware de celui-ci soit la dernière en ligne (cf. [page 14](#)).

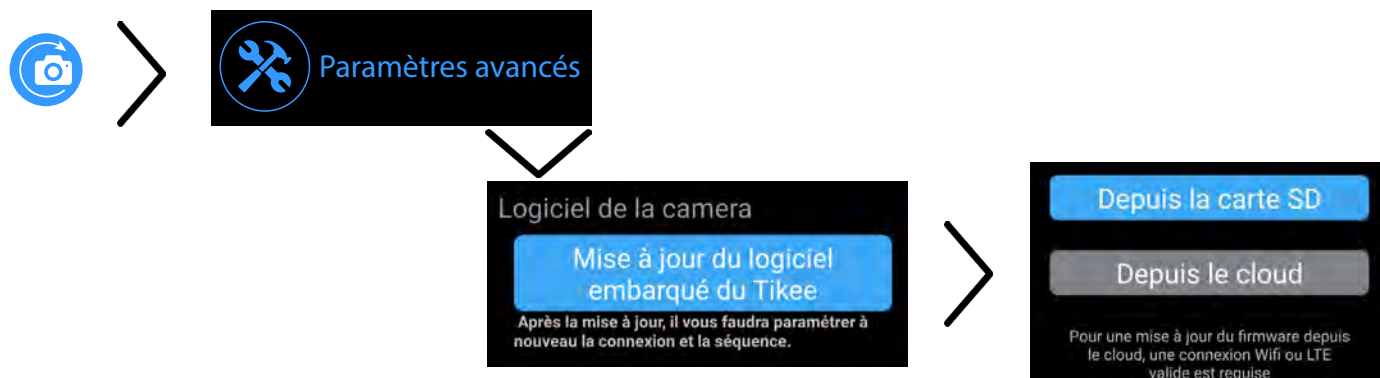
Si ce n'est pas le cas, mettez votre Tikee à jour soit:

- Depuis la carte microSD.

Aller sur notre site <https://enlaps.io/fr/support#ressources-telechargeables>, téléchargez la mise à jour depuis un ordinateur en suivant les instructions données, copiez-la sur la carte microSD préalablement formatée (voir chapitre Formatage) de votre Tikee.

Note : Le fichier doit se nommer exactement «TikeeUpdate.fw». Attention, certains navigateurs peuvent renommer le fichier lors de téléchargements successifs du même fichier.

- ① *Caméra éteinte* - Insérez la carte microSD dans l'emplacement prévu sur votre Tikee.
- ② Allumez votre Tikee et depuis l'application mobile, allez sur :



La mise à jour peut prendre quelques minutes. Une fois terminée, vous recevez une notification sur l'application mobile puis celle-ci se déconnectera.

Le Tikee redémarrera automatiquement (la LED Power va s'éteindre puis se mettre à clignoter avant de redevenir fixe).

Une fois la mise à jour effectuée, vous pouvez vous reconnecter à l'application mobile Tikee Remote. Le fichier de mise à jour est automatiquement supprimé de la carte microSD une fois celle-ci effectuée.


- Directement depuis le cloud via l'application mobile Tikee Remote.

Cette méthode requiert une connexion Wifi ou 4G/LTE activée sur le Tikee. Placez-vous à proximité de votre caméra et lancez la mise à jour depuis le cloud. La mise à jour s'effectue suivant les 4 étapes affichées sur l'écran.

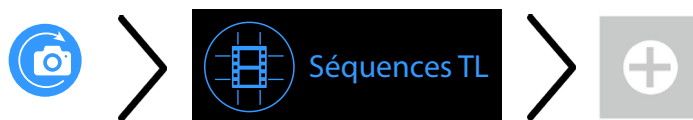
Important/Attention : Dans les deux cas, il est recommandé de brancher son Tikee car la mise à jour s'effectue uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50%.

Note : Sur certain téléphone, après une mise à jour, basculez en mode avion 30 sec avant de vous reconnecter à l'application mobile.

Configurer une séquence time-lapse




Pour créer votre première séquence, cliquez sur 

Faire une prévisualisation du cadrage après avoir effectué les tests de connexion (carte SD, Tikee connecté au réseau Wifi ou 4G et smartphone ou tablette connectés au réseau Wifi ou 4G)



Choisissez votre type de séquence et paramétrez-la.




Voici un tableau récapitulatif des séquences possibles avec votre Tikee 3PRO :

	 LONG TERME	 RAFALE	 ÉVÈNEMENT
Intervalle minimum	30 sec	5 sec	5 sec
Intervalle maximum	24 h	45 s	45 s
Intervalle recommandé	15 min	10 sec	10 sec
Format	JPEG* et/ou DNG	JPEG	JPEG
Durée	Date de début et date de fin ou Infini (selon intervalle, enseleillement et connexion)	Limité à 2h30 / 200 images max (selon intervalle, enseleillement et connexion)	Limité à 24h / 6000 images max (200 images min) (selon intervalle, enseleillement et connexion)
Envoi des photos sur l'appli web	Oui**	Oui**	Non

*Photos envoyées uniquement au format JPEG, photos au format DNG uniquement sauvegardées sur la carte micro SD.

** Selon votre paramétrage du seuil d'envoi et au moins une fois par jour.


Voici un tableau récapitulatif des séquences possibles avec votre Tikee 3 :

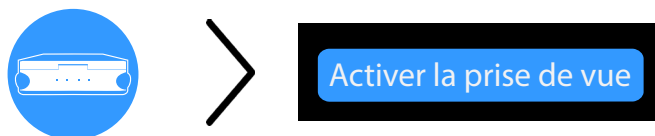
	 LONG TERME	 RAFALE	 ÉVÈNEMENT
Intervalle minimum	5 min	5 sec	5 sec
Intervalle maximum	24 h	45 s	45 s
Intervalle recommandé	15 min	10 sec	10 sec
Format	JPEG	JPEG	JPEG
Durée	Date de début et date de fin ou Infini (selon intervalle, enseleillement et connexion)	Limité à 2h30 / 200 images max (selon intervalle, enseleillement et connexion)	Limité à 24h / 3000 images max (200 images min) (selon intervalle, enseleillement et connexion)
Envoi des photos sur l'appli web	Oui*	Oui*	Non

* Selon votre paramétrage du seuil d'envoi et au moins une fois par jour.

Prise en main de l'application mobile Tikee Remote



Une fois votre séquence de time-lapse configurée, une notification vous invitant à activer la prise de vue apparaît. Vous pouvez valider en cliquant sur «Oui» ou lancez-la depuis l'application mobile en cliquant sur «Activer la prise de vue» ou en appuyant sur le bouton  du Tikee (voir le chapitre correspondant).



Le time-lapse débutera à l'heure que vous aurez indiquée.

Une fois le time-lapse lancé : la LED power s'éteint et la LED prise de vue clignote en bleu toutes les 10s.

Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant à nouveau sur le bouton «Déclenchement».

Note: en cas d'arrêt d'une séquence court-terme en cours avant la fin normalement paramétrée, les images ne sont pas envoyées dans l'application mais sont conservées sur la carte microSD.

Vous pouvez consulter à tout moment le statut du Tikee en cliquant sur : 

Format et taille des images



JPEG :

Image gauche et droite stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur l'application web : 2664x1998 , env. 2,5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique



JPEG :

Image gauche et droite stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur l'application web : sélectionnable parmi 3 dimensions :

S (Small): 2048x1536, env. 1 Mo par paire

M (Medium): 2664x1998, env. 2,5 Mo par paire

L (Large): 4608x3456, env. 5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : selon dimensions sélectionnées ci-dessus :

S (Small): 3280x1180, env. 1,5 Mo par image panoramique

M (Medium): 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique

L (Large): 7360x2650, env. 5 Mo par image panoramique

DNG :

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur l'application web.

Image gauche et droite stockées sur la carte SD : 4608 x 3456, env. 37,5 Mo (75 Mo par paire)



DNG + JPEG:

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur l'application web.

Les images gauches et droites sont stockées sur la carte microSD: 4608 x 3456, env.37.5 Mo mais **les images en JPEG sont envoyées sur l'application web myTikee** à la taille souhaitée (S, M ou L).

Autonomie du Tikee

L'autonomie du Tikee repose de plusieurs facteurs :

- l'ensoleillement et la bonne exposition du panneau solaire du Tikee ;
- le type de time-lapse (court ou long terme) et l'intervalle de prise de vue ;
- l'envoi ou non des photos sur le cloud et la qualité de la connexion.
- la résolution d'image choisie
- la température extérieure

Voici des estimations d'autonomie avec les hypothèses suivantes:

- Energie de la batterie uniquement (sans panneau solaire)
- Température ambiante 20°C
- Résolution des photos M

Ces chiffres peuvent être revu significativement à la hausse en utilisant le Tikee dans les conditions d'un time-lapse en extérieur sur batterie et panneau solaire.

		Always ON désactivé (Tikee 3PRO seulement)		Always ON activé (Tikee 3PRO seulement)	
		Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)	Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)
Time-lapse court terme		Max. 12h	Max. 10h	Max. 12h	Max. 10h
	1 photo toutes les 30s :	2,7 j (24h/24) 5,3 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,5 j (12h/24)	2,6 j (24h/24) 5 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,4 j (12h/24)
Time-lapse long terme	1 photo toutes les 5 min :	14,4 j (24h/24) 25,2 j (12h/24)	4,6 j (24h/24) 9 j (12h/24)	14,2 j (24h/24) 25 j (12h/24)	4,5 j (24h/24) 9 j (12h/24)
	1 photo toutes les 15 min :	36 j (24h/24) 54 j (12h/24)	12,6 j (24h/24) 23,4 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)	12 j (24h/24) 22 j (12h/24)
	1 photo toutes les 30 min :	54 j (24h/24) 73,8 j (12h/24)	23,4 j (24h/24) 37,8 j (12h/24)	36 j (24h/24) 40 j (12h/24)	22 j (24h/24) 30 j (12h/24)
	1 photo toutes les heures :	73,8 j (24h/24) 90 j (12h/24)	37,8 j (24h/24) 55,8 j (12h/24)	40 j (24h/24) 43 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)
	2 photos par jour :	108 jours	93,6 jours	45 jours	44 jours



Prise en main de l'application mobile Tikee Remote




Le Tikee possède 3 modes d'énergie:

- **Normal** : Le Tikee a suffisamment d'énergie, il capture et télécharge donc les images normalement en fonction des paramètres choisis (ce statut correspond à un pourcentage supérieur à environ 30% de la batterie).

- **Eco** : L'énergie du Tikee a diminué, il continue de prendre les images et les stock sur la carte microSD mais ne les envoie plus sur le Cloud. Cependant, il continue de se connecter toutes les 24h pour envoyer son état et mettre à jour sa configuration. L'envoi de ces photos se fait dès que la batterie est repassée au dessus 60%.

- **Standby** : Le niveau d'énergie du Tikee est trop faible (environ 15%), il continue à capturer les images mais ne se connecte plus au Cloud.

Démarrer une séquence time-lapse

Une fois le(s) séquence(s) time-lapse paramétrée(s), vous pouvez démarrer le(s) time-lapse(s) soit depuis le menu statut sur l'application mobile en cliquant sur «[Activer la prise de vue](#)», soit en cliquant sur le bouton Déclenchement () présent sur la façade arrière du Tikee.

Le(s) séquence(s) sont démarrée(s) quand la LED «séquence» clignote lentement toutes les 10 secondes pendant toute la prise de vue.

Note : Si vous créez de nouvelles séquences time-lapses et que votre Tikee est toujours en mode actif, il est inutile de démarrer à nouveau les time-lapses.

Consulter l'avancement d'une séquence time-lapse

Il est possible, depuis la mosaïque de séquences time-lapses, de consulter le statut de chacune des séquences enregistrées en cliquant dessus.

Les séquences «Long terme» sont consultables, éditables et supprimables.
Les séquences «Court terme» sont consultables, supprimables mais non éditables.

Lorsqu'une séquence est en cours, il est possible de connaître le nombre de photos prises et de savoir si vous avez configuré la connexion.

Pour arrêter une séquence time-lapse, cliquez sur le bouton «[Arrêter la prise de vue](#)»

Note : Une séquence time-lapse court-terme ne peut pas être relancée.
Une séquence time-lapse long-terme peut être relancée si son paramétrage est toujours valide.

Pour supprimer le paramétrage d'une séquence time-lapse :

Aller dans le menu des séquences, cliquer sur la séquence et choisir supprimer. Cela entraîne seulement la suppression du paramétrage et ne supprime ni le point de vue sur l'application web myTikee, ni les photos sur la carte microSD.

Compte utilisateur

Version de l'application mobile

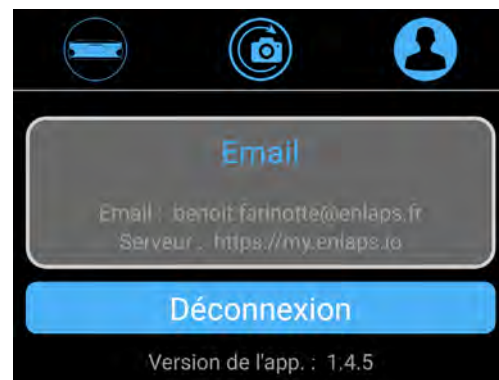
Il est possible de connaître la version de l'application mobile installée sur votre smartphone et l'utilisateur (compte myTikee) connecté en cliquant sur :



Se déconnecter de l'application mobile

L'application conserve vos identifiants dès la première utilisation.

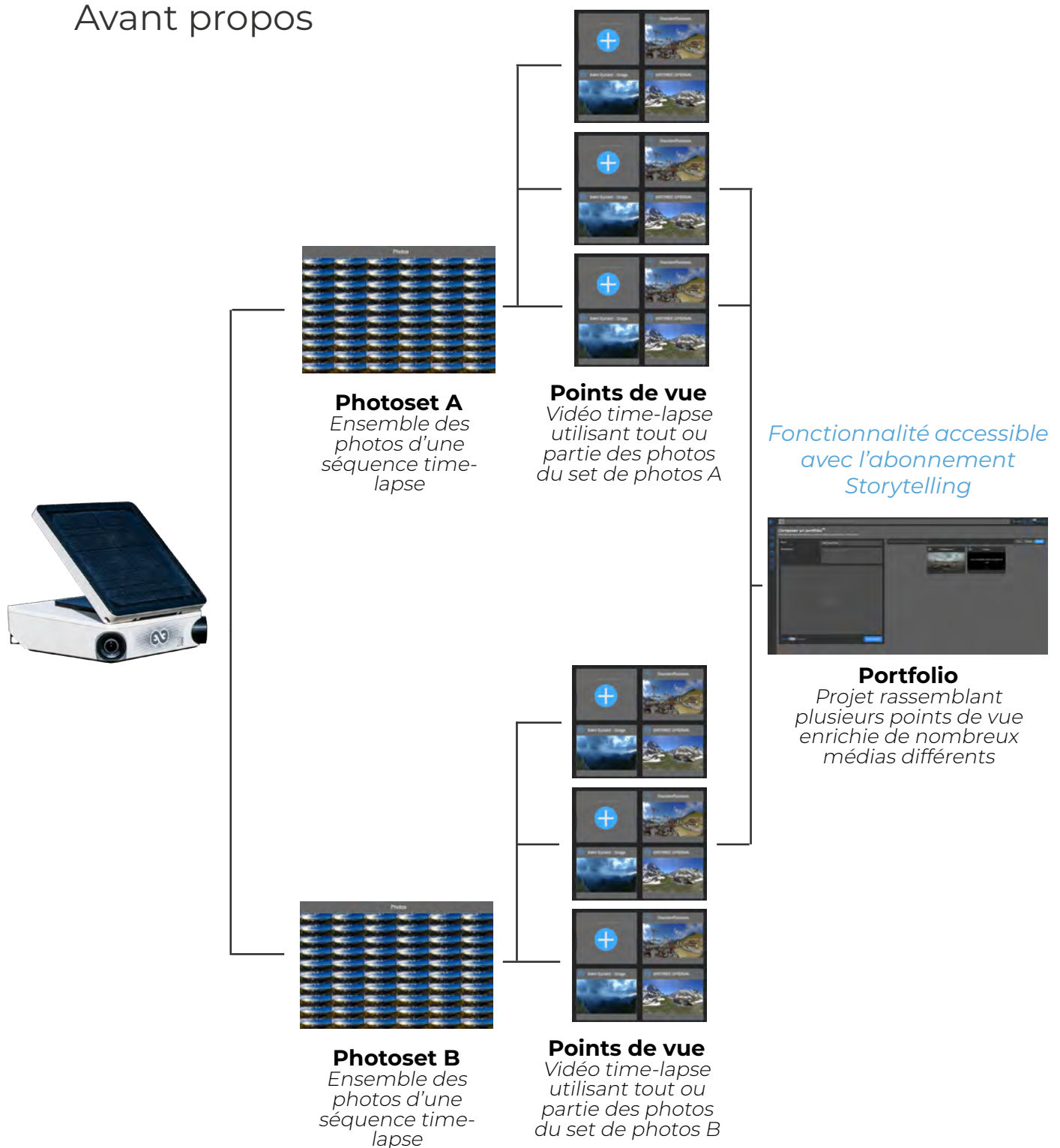
Si vous souhaitez déconnecter votre compte utilisateur de l'application mobile vous pouvez le faire depuis la page Mon Compte, image ci-contre.



5. Prise en main de l'application web myTikee (fonctionnalités de base)

Pour aller plus loin, visitez la page : <https://enlaps.io/fr/enlaps-academy>

Avant propos



Upload des photos sur l'application web :

Depuis l'application mobile il est nécessaire lors de la création d'une nouvelle séquence time-lapse de sélectionner «Oui» pour «[Upload des photos sur l'application web](#)» pour pouvoir bénéficier directement ou à postériori de l'ensemble des fonctionnalités de l'application web : fusion des images, d'édition, de visualisation et de partage de l'application web myTikee.

Prise en main de l'application web myTikee



Set de photos : il s'agit de la base de donnée de l'ensemble des photos prises lors d'une séquence time-lapse en cours ou terminée. Celles-ci sont fusionnées de manière à obtenir une image panoramique.

Point de vue : Un point de vue utilise un set de photo pour créer une vidéo time-lapse. Il est possible de créer plusieurs points de vue s'appuyant sur un même set de photo.

Exemple : Pour un time-lapse long terme (plusieurs mois) il est possible de créer à partir du même set de photo un time-lapse d'une semaine particulière ou un time-lapse de l'ensemble de la période de prise de vue. Ces 2 time-lapses sont issus de 2 points de vue distincts s'appuyant sur un même set de photos.

Attention : Le calcul de la fusion des images fusionnées de votre Tikee nécessite entre 25 et 100 images. Avant ce calcul, il se peut que votre photoset n'apparaisse pas. Vous pouvez aussi consulter le statut de votre Tikee depuis l'application web pour vérifier son bon fonctionnement.

Le calcul de la fusion est réalisé 1 seule fois pour toutes les nouvelles séquences de time-lapse. Une fois effectué (lorsque vous verrez apparaître votre point de vue dans votre compte) les photos suivantes sont générées beaucoup plus rapidement

Note : L'ensemble des photos d'un time-lapse court terme est uploadé sur l'application web myTikee une fois la séquence terminée. Le time-lapse ne sera visible qu'à partir d'un minimum de 100 images.

Éditer un point de vue :

Après avoir sélectionné votre point de vue, vous pouvez le modifier en cliquant sur .

Supprimer un point de vue :

Après avoir sélectionné votre point de vue, vous pouvez le supprimer en cliquant sur .

Attention : si vous supprimez le dernier point de vue s'appuyant sur votre photoset, votre point de vue et les photos de ce photoset seront perdues.

Dupliquer un point de vue :

Vous pouvez dupliquer un point de vue déjà existant en cliquant sur .

Celui-ci sera automatiquement nommé comme le point de vue que vous avez choisi de dupliquer. Une fois celui-ci dupliqué, vous serez libre de l'éditer.

Portfolio (disponible uniquement avec un abonnement myTikee PRO Storytelling) :

Un portfolio rassemble plusieurs points de vue et crée un ensemble de médias enrichis par des traitements IA, filtres, carte géographique.



Créer un portfolio :

Dans l'onglet portfolios , cliquez sur .

Remplir les champs Nom et description puis faites un glisser/déposer des points de vue que vous souhaitez regrouper.

Enfin, sélectionnez le mode de visibilité Public ou Privé pour votre portfolio et cliquez sur "Sauvegarder"

Visionner un portfolio :



Dans l'onglet Portfolios, vous pouvez cliquer sur le titre de votre portfolio ou sur l'œil  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points 

Vous accédez alors aux différents médias du portfolio :







Le Viewsfeed vous fournira un nouveau média par jour automatiquement si votre portfolio a reçu de nouvelles photos dans les dernières 24h.

Modifier un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur le crayon  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Vous pouvez supprimer des points de vue présents en cliquant dessus puis en sauvegardant. Cela vous amène directement dans l'espace de visualisation ou vous pouvez accéder aux paramètres suivants:

- La carte  pour visualiser l'emplacement des points de vue
- Les traitements à appliquer sur les photos 
- Les paramètres de résolution et de partage du média 
- Le mode plein écran 

Supprimer un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur la poubelle  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Cette action supprimera uniquement le portfolio et pas les points de vue présents dans le portfolio.

Paramétrage de votre Tikee

Vous pouvez effectuer l'ensemble des paramétrages de votre Tikee en cliquant sur l'onglet «Mes Tikees» dans le menu à gauche de l'écran.

Choix du Tikee :

Sélectionnez le Tikee que vous souhaitez paramétrer en cliquant dessus.



Info : Avec les abonnements myTikee PRO Editing et Storytelling vous avez accès à un tableau de bord avec l'ensemble de vos Tikees.



Consulter le statut de votre Tikee :


Une fois votre Tikee sélectionné, vous avez accès à l'ensemble de ses informations de statut : le mode d'énergie de la caméra, l'état de charge de la batterie, la date de la dernière image reçue, la qualité du réseau, l'espace disponible sur la carte micro SD et la date de dernière connexion.



Vous aurez aussi accès à des paramètres plus avancés de votre caméra sur l'onglet "Paramétrer la caméra" qui varient en fonction du modèle de votre caméra.

Consulter et éditer les séquences time-lapses :

Vous pouvez consulter les informations de vos séquences time-lapses en cliquant sur la séquence choisie.

Vous pouvez ajouter de nouvelles séquences .

Vous pouvez aussi modifier à distance vos séquences , notamment la plage horaire et l'intervalle de prises de vue.

Les ajouts et modifications de séquences seront pris en compte lors de la prochaine connexion du Tikee à l'application web (celle-ci peut être forcée grâce à la fonctionnalité Always ON sur le Tikee 3PRO uniquement cf chapitre Always ON).

A screenshot of the 'Longue' sequence configuration form. The form is titled 'Longue' with a calendar icon. It contains several sections: 'Période' with a time range selector (00:00 to 22:00), 'Début' and 'Fin' with date and time pickers (21 Août 2019 and 20 Août 2019), and 'Intervalle' set to '1 min'. The 'Format des images' section has 'Jpg' selected over 'Raw'. The 'Envoyer les images' section has 'Oui' selected over 'Non'. The 'Garder sur le Tikee' section has 'Oui' selected over 'Non'. There are input fields for 'Nom' (2.10.0timers) and 'Description'. At the bottom right, there are 'Enregistrer' and 'Annuler' buttons.

Abonnement myTikee

Chaque licence est valable pour un Tikee, votre compte doit contenir autant d'abonnements que de Tikees liés au compte pour accéder aux fonctionnalités des abonnements.



Veuillez consulter les tarifs et conditions sur <https://enlaps.io/fr/abonnement-myTikee.html>

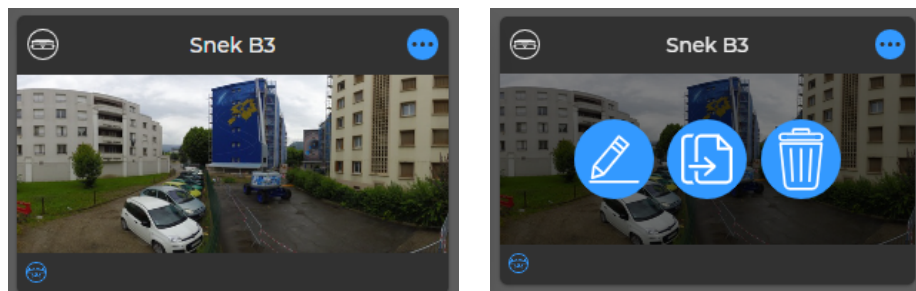
myTikee	myTikee PRO Editing	myTikee PRO Storytelling
Une application web facile à utiliser pour obtenir des vidéos time-lapses prêtes à l'emploi et partageable	Une plateforme d'édition professionnelle de contenus immersifs 4K et 6K intégrant des effets visuels impressionnants. Bénéficier d'un monitoring avancé pour votre parc de caméras.	Une plateforme de création de contenus automatique pour des livrables de nouvelle génération avec toute la puissance de l'Intelligence Artificielle
Édition de vidéo time-lapse : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom	Édition de vidéo time-lapse : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom	Édition de vidéo time-lapse : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom
Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris	Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris	Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris
Résolution vidéo max : Full HD 1080p	Résolution vidéo max : 6K	Résolution vidéo max : 6K
Jusqu'à 10.000 images hébergées	Jusqu'à 50.000 images hébergées par caméra	Jusqu'à 100.000 images hébergées par caméra
Partage public et Facebook	«Partage public et Facebook Multiples options de partage des vidéos et galeries d'images augmentées par lien privé et iframe»	«Partage public et Facebook Multiples options de partage des vidéos et galeries d'images augmentées par lien privé et iframe»
Filigrane «myTikee» sur les vidéos	Filigrane sur les vidéos personnalisé	Filigrane sur les vidéos personnalisé
○	Tableau de bord de gestion de votre parc de Tikee et alertes d'anomalies par email	Tableau de bord de gestion de votre parc de Tikee et alertes d'anomalies par email
○	Transfert d'images sur FTP (option)	Transfert d'images sur FTP (option)
○	Points de vue à partir des images gauches, droites ou panoramiques du Tikee	Points de vue à partir des images gauches, droites ou panoramiques du Tikee
○	Time-lapse builder (postproduction des vidéos automatisée, et de qualité professionnelle)	Time-lapse builder (postproduction des vidéos, automatisée et de qualité professionnelle) avec stabilisation d'images (courant 2021)
○	○	Portfolio regroupant différents points de vue
○	○	Navigation entre les points de vue à l'aide d'une carte
○	○	Filtrage par IA des photos : Beau temps, neige, bonne visibilité, ciel magnifique
○	○	Viewsfeed : sélection intelligente et génération automatique de contenus
○	○	Floutage (option +10€/mois)
○	○	Partage avancé de plusieurs point de vue dans un portfolio pour une intégration facile

Prise en main de l'application web myTikee



Édition d'un point de vue

Pour éditer un point de vue, cliquez sur  en haut à droite de la vignette du point de vue puis cliquez sur .



Important : L'édition ne modifie pas le photoset.

Les filtres :

Lorsque vous modifiez les différents filtres, la mosaïque de photos va se mettre automatiquement à jour avec les photos correspondant aux filtres. Ce sont les photos qui seront utilisées pour réaliser la vidéo time-lapse.

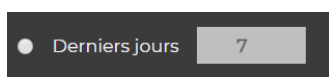
Concernant la zone de réglage des filtres : il existe actuellement 4 filtres : dates, période, durée max. et jours. Voici ci-dessous comment les utiliser.

Filtres de période

Sélectionner sur le calendrier la plage de date qui vous intéresse. Les jours sélectionnés apparaîtront en bleu sur le calendrier



Filtre N Jours glissants «Derniers Jours» :




Ce filtre permet de faire une vidéo time-lapse à partir des N derniers jours glissants.

Mise à jour automatique du time-lapse avec les dernières photos remontées par votre Tikee sur l'application web :

Prise en main de l'application web myTikee

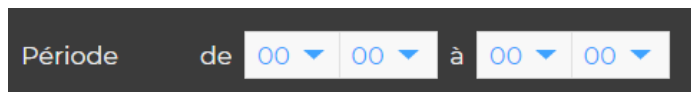


Pour activer ou désactiver ce mode, cliquez sur  Durée infinie à partir de la date sélectionnée

Lorsque le mode est activé, vous pouvez sélectionner une date de début et aucune date de fin. Dès que de nouvelles photos seront sur l'application web myTikee, le time-lapse se mettra automatiquement à jour (uniquement pour les time-lapses long terme en cours, sinon l'application prend la date de prise de vue des dernières photos remontées).

Filtre horaire

Vous pouvez sélectionner toutes les photos de la journée en appliquant la sélection ci-dessous :



Période de 00 ▼ 00 ▼ à 00 ▼ 00 ▼

Vous pouvez aussi sélectionner les photos prises pendant une période donnée. Dans l'exemple ci-dessous, de 8h du matin à 18h :

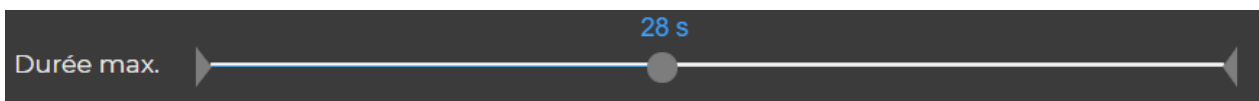


Période de 08 ▼ 00 ▼ à 18 ▼ 00 ▼

Durée maximale du time-lapse

La durée des time-lapses est volontairement limitée à 1 minute et/ou au nombre de photos disponibles (si inférieur à 1 minute).

Pour réaliser un time-lapse d'une minute, il est nécessaire d'avoir au minimum 1500 images filtrées.

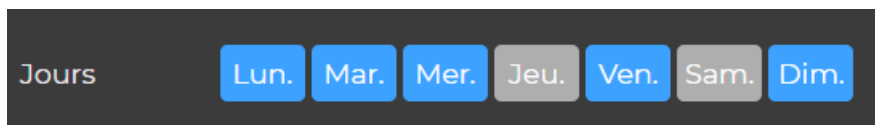


Durée max. 28 s

Astuce : Vous pouvez utiliser l'outil *Timelaps Builder* pour accéder à plus de paramètres et générer une vidéo pouvant aller jusqu'à 3 min.

Filtre «Jour de la semaine»

Vous pouvez sélectionner les photos prises uniquement certains jours de la semaine. Dans l'exemple ci-dessous, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et dimanche sont activés:

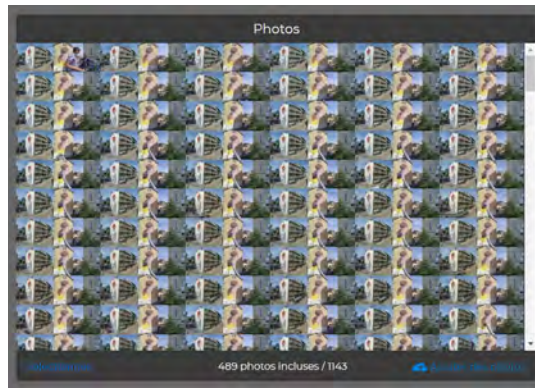


Jours Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.

La Mosaïque :


Nombre total d'images du point de vue **VS** Nombre de photos filtrées

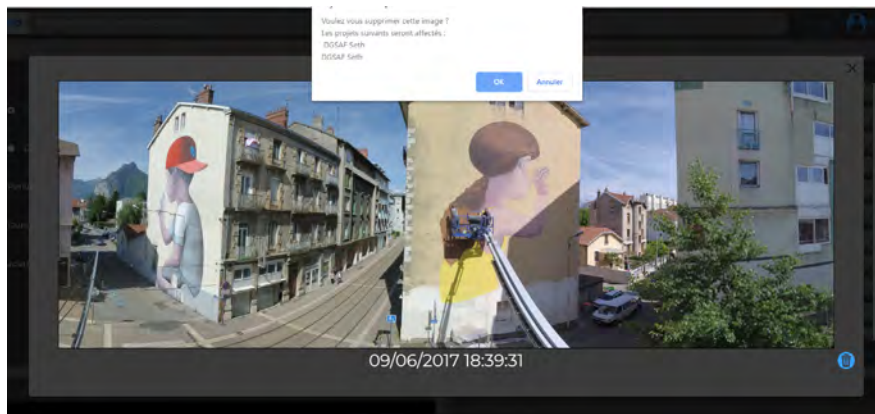
Dans l'exemple ci-dessous, avec les filtres sélectionnés dans les exemples précédents, 489 photos répondent aux critères de filtrage sur un total de 1143 photos comprises dans le set de photo.



Suppression d'une image et d'une sélection d'images

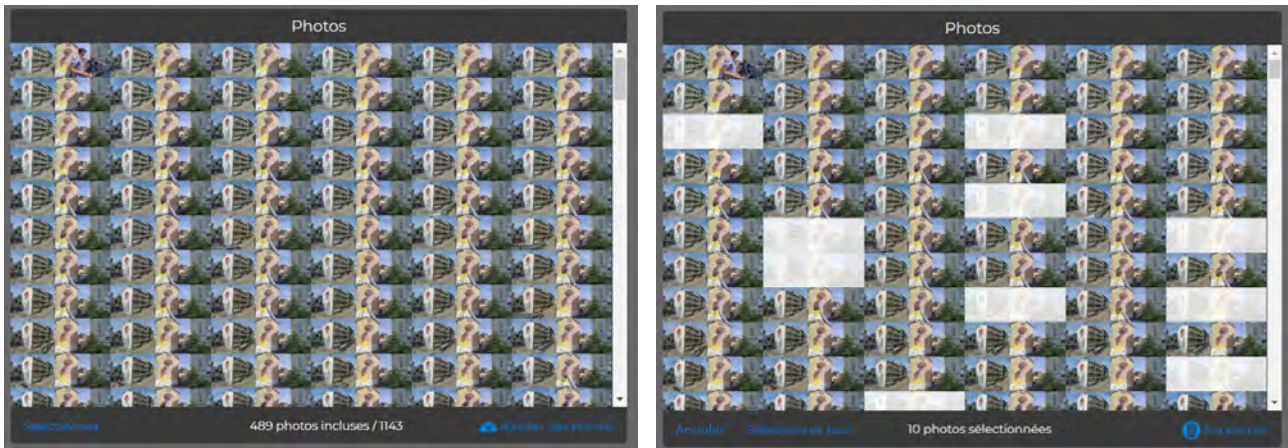
Suppression d'une seule photo :

1. Cliquez sur la photo à supprimer; elle s'ouvrira ensuite en plein écran ;
2. Cliquez sur l'icône  en bas à droite de l'écran. Un message de confirmation s'affiche, indiquant les points de vue qui seront affectés par la suppression de la photo ;
3. Cliquez sur «OK» pour confirmer la suppression ou sur «Annuler» pour revenir à la photo sélectionnée en plein écran.



Suppression de plusieurs photos :

1. Cliquez sur le bouton «Sélectionner» en bas à gauche de la mosaïque
2. Cliquez sur la ou les photo(s) que vous souhaitez supprimer ou cliquez sur «tout sélectionner» pour sélectionner les photos actuellement filtrées.
3. Une photo est sélectionnée lorsqu'elle apparaît en grisée. Pour désélectionner une photo grisée, cliquez à nouveau dessus.
Une fois votre sélection faite, cliquez sur «Supprimer» en bas à droite de la mosaïque. Un message de confirmation s'affiche, indiquant les points de vue qui seront affectés par la suppression de la photo.
4. Cliquez sur «OK» pour confirmer la suppression ou sur «Annuler» pour annuler. Vous pouvez annuler à tout moment en cliquant sur «Annuler».



Attention : La suppression d'une image de la mosaïque entraîne la suppression de cette image de l'ensemble des points de vue qui l'utilisent. **La suppression est définitive et irréversible.**

Ajout manuel de photos dans un photoset :

Un ajout manuel de photos peut être réalisé pour :

1. Créer un time-lapse réalisé sans upload des photos par le Tikee
2. Compléter un time-lapse existant
3. Créer un time-lapse avec d'autres images

Pour créer un nouveau point de vue manuellement, cliquer sur «+».

Pour ajouter des photos à un set photos existant, cliquez sur «Ajouter des photos» en bas à droite de la mosaïque.

L'ajout se fait ensuite soit par un «Glisser-Déposer» (Drag&Drop), soit en cliquant sur le bouton «ajouter des fichiers»



puis en sélectionnant les photos sur votre ordinateur.

Attention : Pour générer votre time-lapse, les photos importées au set doivent être au même format que les photos déjà existantes dans la mosaïque du set.

Lors d'un ajout manuel de photos réalisées par Tikee, vous pouvez sélectionner le set d'images complet (l'ensemble du contenu du dossier), l'application supprimera automatiquement les doublons.

La fusion des images de gauche et de droite s'effectue automatiquement avec le «Glisser-déposer» du photoset si les noms des images de gauche contiennent '_LEFT' et si les noms des images de droite contiennent '_RIGHT'.

Astuces :

- Il est possible de créer un time-lapse avec uniquement les images droites (RIGHT) ou uniquement les images gauches (LEFT) - en ne glissant et déposant que les photos correspondantes (toutes les RIGHT ou toutes les LEFT).

- Il est possible d'importer les images dans un point de vue en plusieurs fois ou de reprendre un import en cours en glissant et déposant l'ensemble du dossier (les doublons seront automatiquement supprimés).

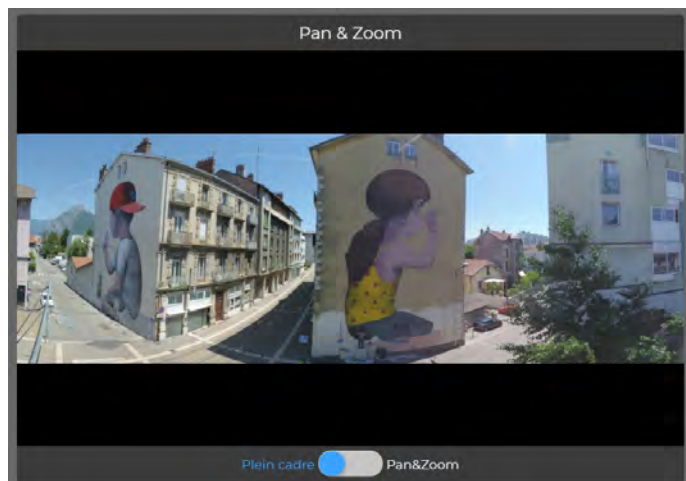


Pan&Zoom

Il est possible de sélectionner deux types de cadrage en utilisant le curseur centré en bas de la tuile «Pan&Zoom». Vous pouvez choisir : [Plein cadre](#) ou [Pan&Zoom](#).

Cadrage Plein cadre

Basculez le curseur sur «Plein cadre». La vidéo utilise les photos panoramiques prises par votre Tikee.



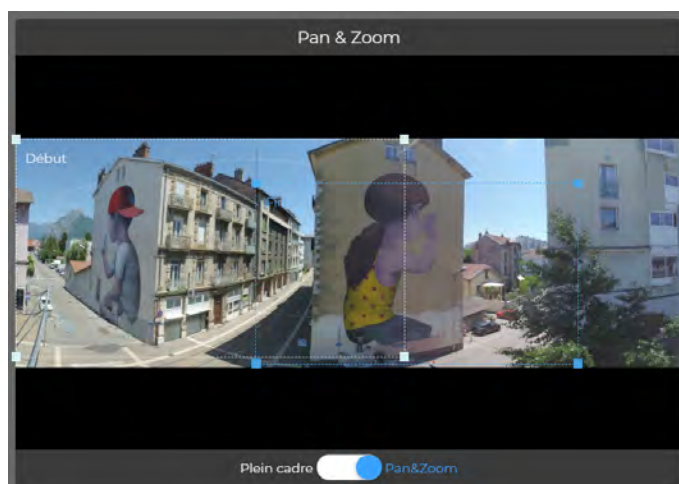
Cadrage Pan&Zoom

Basculez le curseur sur «Pan&Zoom». La vidéo time-lapse va ensuite se déplacer dans l'image panoramique en partant de la zone «Début» pour arriver sur la zone de l'image couverte par la zone de sélection «Fin».

Vous pouvez librement sélectionner la position des zones de début et de fin.

La taille des zones peut aussi être modifiée pour faire un zoom.

À noter que la taille minimale a été bloquée afin de toujours obtenir une vidéo au format Full-HD.



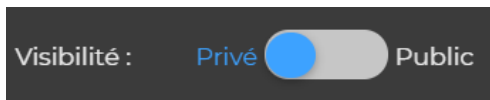
Visibilité du time-lapse et modes de partage

Mode Privé

Par défaut votre time-lapse est en mode «Privé», c'est-à-dire que seul le propriétaire du compte peut visionner le time-lapse.

Prise en main de l'application web myTikee





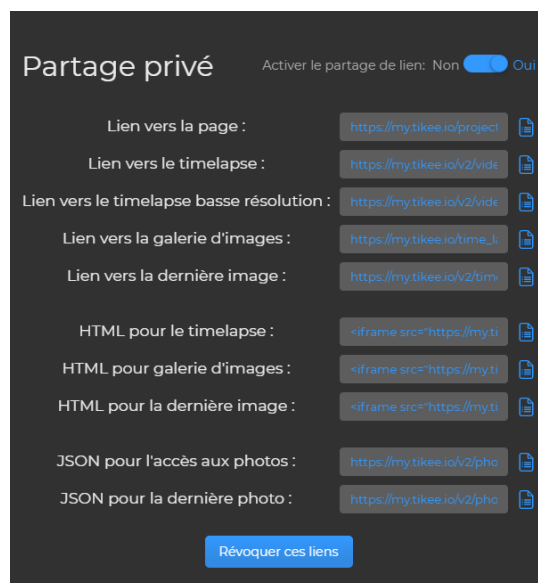
Mode Privé avec lien de partage vidéo et de la galerie d'images (myTikee PRO Editing et myTikee PRO Storytelling)

Si vous avez un compte myTikee PRO (Editing ou Storytelling), vous avez la possibilité de partager votre time-lapse et/ou votre galerie d'images uniquement avec des utilisateurs myTikee (ou non) disposant d'un lien privé non découvrable.

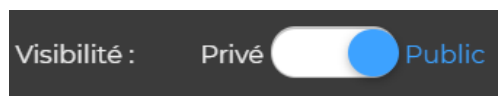
Pour récupérer le lien, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre time-lapse. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur  **Partager** vous ouvrez la liste de liens - aussi intégrables sur un site web par l'intermédiaire d'une balise <iframe>.

Tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=zy46TKVcFOE>



Mode Public



Lorsque votre time-lapse est en mode de partage «Public», il devient visible et partageable par l'ensemble des personnes disposant du lien (utilisateur myTikee ou non).

Le time-lapse devient également visible dans la partie «Points de vue de la communauté».

Pour récupérer le lien de partage, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre time-lapse. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur , vous copiez le lien.

En cliquant sur «Partager sur Facebook», la publication Facebook est mise en forme et directement partageable sur votre compte.



Filigrane

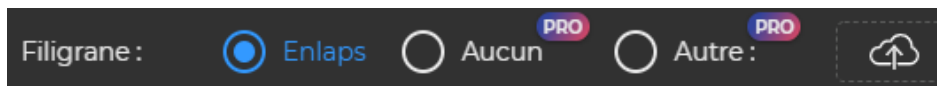
Filigrane Tikee

Lors de la création de votre time-lapse, un filigrane avec le logo Tikee apparaîtra en surbrillance sur votre vidéo.

Ce filigrane peut être désactivé dans le cas d'un abonnement myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling.

Aucun filigrane Tikee et/ou logo personnalisé (myTikee PRO Editing et myTikee PRO Storytelling)

Si vous avez souscrit à un abonnement, vous pouvez choisir de ne mettre aucun filigrane lors de la création de votre time-lapse ou d'y apposer votre logo personnalisé.

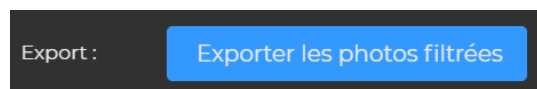


Téléchargement

Télécharger le set de photos filtrées

Dans le cadre d'un abonnement myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling, vous pouvez sélectionner votre set de photos filtrées et le télécharger en sélectionnant «[Exporter les photos filtrées](#)» dans le menu «[Extra](#)».

Note : Cliquez sur « Enregistrer » avant d'exporter pour obtenir le filtrage désiré.



Vous recevrez au bout de quelques minutes un email avec le lien de téléchargement de l'archive contenant l'ensemble des photos filtrées.

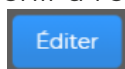
Sauvegarder votre time-lapse

Une fois, votre time-lapse édité, vous pouvez le sauvegarder en cliquant sur le bouton «[Enregistrer](#)».



L'enregistrement de votre time-lapse lancera la génération de votre vidéo qui sera consultable dans l'écran de visualisation accessible soit en cliquant sur «[Voir](#)», soit depuis la mosaïque des points de vue.

Il est possible de revenir à l'édition de point de vue depuis l'écran de visualisation en appuyant sur le bouton Éditer



Visualisation d'un time-lapse

Choix de la résolution

Dans l'onglet Vidéo de l'espace de visualisation, vous avez le choix entre deux résolutions différentes pour visualiser le time-lapse.

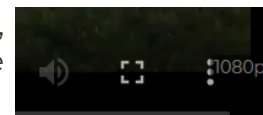
- Optimisée : 720p

- Pleine : 1080p


Prise en main de l'application web myTikee



Par défaut, dans l'écran de visualisation, la vidéo est en résolution optimisée, il est tout à fait possible de basculer de 720p à 1080p (et vice-versa) sur votre ordinateur, en cliquant sur la résolution en bas à droite de la vidéo. Sur votre mobile, la résolution est fixée à 720p.



Téléchargement du time-lapse

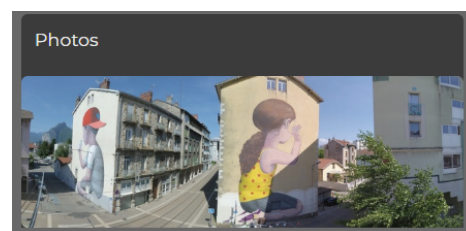
En version standard, vous pouvez télécharger la vidéo en téléchargement immédiat en qualité basse (HD 720p, 1280x720) ou en qualité standard FHD 1080p, 1920x1080) en cliquant sur Téléchargement Time-lapse .

Avec les abonnements myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling, vous avez accès à la qualité PRO (4K, 4096x2160) où un lien de téléchargement vous sera envoyé par mail.

Visualiser la dernière image prise

Si vous avez un abonnement myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling, vous pouvez visualiser la dernière image prise par votre Tikee dans le menu "Mes Tikees" et en cliquant sur "Voir les détails"

Nom	Numéro de série	Mode	Dernière connexion	Dernière image reçue	Débit réseau	Espace libre sur carte SD	Version	Batterie
Tikee	T19020-00001				72 Kbps	17 Mo		
REFUGE VALOT	T19020-00002	ACTIVE	20/03/2018 10:00	20/03/2018 10:00	781 Kbps	16 GO	3.31	94%
SOLAIRE	T19020-00003	ACTIVE	20/03/2018 10:00	20/03/2018 10:00	15 Kbps	16 GO	3.32	97%
Mon tikee 1	T19020-00004				17 Kbps			
	T19020-00005				58 Kbps	16 GO	3.31	97%
	T19020-00006				402 Kbps	16 GO	3.32	99%
	T19020-00007				445 Kbps	16 GO	3.30	92%
	T19020-00008				330 Kbps	16 GO	2.81	0
	T19020-00009				765 Kbps	16 GO	2.82	0
TETE ROUSSE OLD	T19020-00010				895 Kbps	0 O	3.30	100%
	T19020-00011	ACTIVE	20/03/2018 10:00	20/03/2018 10:00	9 O	16 GO	4.00	99%
	T19020-00012	ACTIVE	20/03/2018 10:00	20/03/2018 10:00	567 Kbps	16 GO	3.31	96%
	T19020-00013				111 Kbps	16 GO	3.30	93%



Associer votre compte Facebook

Pour associer votre compte Facebook :

1. Cliquez sur Mon Profil en haut à droite 
2. Une fois dans le menu Mon Profil, allez dans le champs "Profil Facebook"
3. Indiquez l'URL de votre compte Facebook sous la forme :
<https://www.facebook.com/MONCOMPTE>
4. Une fois le champ complété, cliquer sur «Mettre à jour mon profil»

Profile Facebook

<https://www.facebook.com/enlaps>

Donnez-le si vous voulez afficher votre timeline sur les pages de vos timelapses

Modifier le mot de passe

Mettre à jour mon profil

Partager des time-lapses

Partager un time-lapse de la communauté

Pour vous rendre sur les time-lapses de la communauté depuis l'onglet "Points de vue", cliquez sur "Points de vue de la communauté".

Points de vue de la communauté

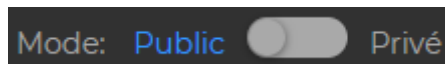


Vous pouvez ensuite partager un time-lapse de la communauté en cliquant sur celui-ci, puis en sélectionnant le mode de partage :



Partager votre time-lapse

Si votre time-lapse est privé, vous pouvez le partager en le rendant public en cliquant sur



Si votre time-lapse est public, vous pouvez le partager en copiant le lien en cliquant sur  ou en cliquant sur «Partager sur Facebook»



Time-lapse Builder

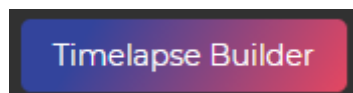
Le Time-lapse builder est une post-production de vidéos automatisée et de qualité professionnelle spécifiquement développée par Enlaps. Cette fonctionnalité n'est disponible qu'avec les licences myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling.


Cela vous permet de traiter les photos selon les paramètres suivants :

- Anti-scintillement
- Amélioration d'image
- Sélection automatique des meilleures images (si la durée est suffisamment longue)
- Lissage avancé des transitions entre les images

Cette liste n'est pas exhaustive

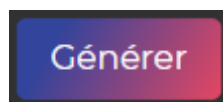
Dans l'édition de point de vue, dans la tuile Extra, cliquez sur le bouton Time-lapse Builder.



Une liste de paramètres apparaît avec une explication de chacun d'entre eux en passant la souris sur le point d'interrogation .

Les photos prises en comptes par le Time-lapse Builder sont celles présentes dans la mosaïque après enregistrement des filtres (cf. sauvegarder votre time-lapse).

En cliquant sur Générer vous générez un time-lapse qui vous est envoyé via un lien par email.



Vous pouvez aussi retrouver votre vidéo dans l'onglet "Exports" et retrouver les fonctionnalités de visualisation, téléchargement et de partage décrites précédemment.



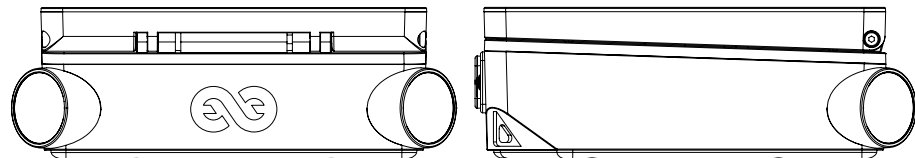
Info: Le temps de la génération, il n'est pas possible de lancer un autre Time-lapse Builder.

6. Fiches produits

Gamme de produits Tikee 3

La nouvelle gamme de produit se compose de 2 modèles, le Tikee 3 et le Tikee 3PRO.

Chacun des modèles a une déclinaison Amérique du nord et une déclinaison Europe et reste du monde pour lesquelles les bandes réseau sont adaptées à la localité (cf. Informations sur les technologies RF).

Version		
Poids	1,6 kg	
Dimensions	 210 x 180 x 70 mm	
Caméras	Nombre : 2 modules caméra pour des photos panoramiques Capteurs d'image : Sony Exmor R 16 Mpx Lentilles : F2.8 lentilles grand angle HFOV : 149° Résolution maximale des capteurs : 16 Mpx Taille de l'image en pleine résolution (par capteur) : 4608 x 3456 Taille des capteurs : 1 / 2,3	
Résistance aux conditions extérieures	Classe de protection IP66 : conçue pour une utilisation extérieure prolongée (résistant au sable, neige, pluie, etc.) Platine de rotation et d'inclinaison du panneau solaire en aluminium anodisé Température d'utilisation : -10 / +50°C Température de stockage : -25 / +60°C	
Stockage	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 128 Go	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 512 Go
Batterie et panneau solaire	Batterie intégrée en Li-Ion – 24000 mAh Panneau solaire : 4.1 Wp monocristallin Totalement autonome, selon conditions d'installation, de paramétrage et de couverture réseau Données indicatives sans apport solaire : pour 1 photo toutes les 15 minutes 24h/24 : – avec l'envoi des photos sur le serveur : 12 jours d'autonomie – sans envoi des données : 36 jours d'autonomie	
Charge	micro USB 5V / 2A max.	
Envoi des données sans fil	Connexion périodique en Wifi ou 4G LTE (abonnement telecom non fourni) Résolution des images gauches et droites envoyées sur l'application web : - Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)	Connexion périodique en Wifi Connectivité permanente possible en mode «Always On» en 4G LTE (abonnement telecom non fourni) Résolution des images gauches et droites envoyées sur l'application web : sélectionnable parmi 3 dimensions (en pixels) : - Small (S) - 2048 x 1536 par image, env. 1 Mo par paire (image panoramique après fusion : 3280 x 1180)

Envoi des données sans fil		<p>- Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)</p> <p>- Large (L) - 4608 x 3456 pixels par image, env. 5Mo par paire (image panoramique après fusion : 7360 x 2650)</p>
Résolution des vidéos time-lapses	<p>Jusqu'à 4K avec upload du Tikee et abonnement myTikee PRO editing ou storytelling</p> <p>Jusqu'à 6K avec upload manuel et abonnement myTikee PRO editing ou storytelling</p>	Jusqu'à 6K avec abonnement myTikee PRO editing ou storytelling
Format des photos	Jpeg	Jpeg DNG Jpeg + DNG
Intervalle de prise de vue	<p>Séquence Long terme : 5 minutes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>	<p>Séquence Long terme : 30 secondes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>
Intervalle adaptatif	Non	Oui - Mode permettant une adaptation automatique de l'intervalle de prise de vue afin d'optimiser la consommation d'énergie
Modes de téléchargement	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie</i></p>	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p>Mode Minimal : envoi une fois par jour du statut et d'une photo.</p> <p>Mode Sample : échantillonnage des photos envoyées, seule 1 photo sur N (valeur choisi par l'utilisateur) sera envoyée sur myTikee.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie</i></p>
Géolocalisation	Non	Oui - GPS embarqué avec mode assisté (Disponible uniquement avec une connexion 4G LTE)
Paramétrage des données sans fil		<p>Bluetooth Low Energy</p> <p>Application mobile compatible iOS et Android</p> <p>Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et + – Android 5 et + – iOS 11 et +</p>
Sécurisation du Tikee	Insert métallique pour le passage d'un cadenas	
Système de fixation	Pas de vis standard appareil photo ¼"	
Mise à jour du logiciel embarqué	A proximité du Tikee : mise à jour depuis la carte SD, depuis le réseau wifi ou 4G LTE	
Compatibilité réseau telecom 4G LTE	<p>Version US : compatible aux USA (opérateur AT&T uniquement), Canada, Mexique (Bandes 4G : B2/B4/B5/B17)</p> <p>Version Europe et WW : compatible en Europe, Moyen Orient, Afrique, Australie, Inde (Bandes 4G : B1/B3/B7/B8/B20/B38/B40)</p>	

Quelques fonctionnalités clés

Force upload:

Accessible sur les 2 modèles de la gamme avec un Tikee connecté, cette fonctionnalité permet de demander à la caméra d'envoyer toutes les images qui sont sur la carte SD vers l'application web depuis l'application mobile Tikee Remote. Il suffit donc de se connecter en bluetooth à sa caméra, dans les paramètres avancés appuyez sur "Contenu" dans la section "gestion de la carte SD"



Enfin, appuyer sur "[Démarrer l'upload](#)" pour télécharger l'intégralité des images contenues sur la carte microSD.

Intervalle adaptatif:

Accessible uniquement avec le Tikee 3PRO, cette fonctionnalité permet de modifier l'intervalle de prise de vue en fonction du niveau de batterie du Tikee.

En mode d'énergie ECO (cf. [page 22](#)):

- Si la batterie a un niveau compris entre 30 et 25%, l'intervalle est réduit à 1h si celui défini était inférieur.
- Si la batterie a un niveau compris entre 15 et 25% l'intervalle est réduit à 2h.
- Si le pourcentage de la batterie est inférieur à 15%, l'intervalle passe à 5h.

Ce mode est accessible depuis l'application mobile et l'application web dans les paramètres avancés.

Always ON:

Accessible uniquement avec le Tikee 3PRO, cette fonctionnalité permet de réveiller la caméra à tout moment depuis l'application web. La caméra se connecte à l'application web, envoie ses statuts et les images à envoyer. Elle récupère aussi les nouvelles informations venant de l'application web (nouvelles séquences, nouveaux paramétrages, etc...)

Pour utiliser cette fonctionnalité, il y a quelques prérequis:

1. Disposer d'une connexion LTE valide
2. Le numéro de téléphone sim doit être saisi dans l'application mobile
3. Le déclenchement n'est disponible que lorsque la caméra est en mode actif et qu'aucune connexion n'est en cours.
4. Le nombre de déclenchements est suffisant.

7. Maintenance et précautions

Une lingette en microfibre est incluse dans le coffret Tikee. Vous pouvez l'utiliser pour assurer la maintenance du Tikee.

Suivez les consignes ci-dessous pour bénéficier des performances optimales de votre Tikee.

Le Tikee est garanti IP66. Si un des capuchons protégeant le port micro USB ou les cartes micro SIM et micro SD est ouvert, l'étanchéité de la caméra n'est plus assurée.

Assurez-vous que l'ensemble des caches soient fermés avant de l'utiliser pour garantir son étanchéité.

Concernant l'étanchéité du Tikee :

- Ne pas immerger
- Inspecter le Tikee de l'extérieur
- Vérifier et garantir la fermeture des caches arrières.
- Ne pas exposer/utiliser un produit détérioré.

Caractéristiques électriques :

La tension d'alimentation au niveau du connecteur micro-USB doit être comprise entre +4,5 Vcc et +5,5 Vcc (+5 Vcc typique).

Utilisez une alimentation électrique CD/ CC de type LPS, Limited Power Source, (selon IEC EN 60950-1 Ed2) ou du type ES1, PS2 (selon IEC EN 62368-1).

Consommation max sous 5 Vcc: 1500 mA

Batterie Lithium intégrée: Tension type: 3,6 V / Capacité type: 24 Ah

Plages de températures :

Température d'utilisation : -10°C / +50°C

Température de stockage : -25°C / +60°C

Température de charge : 0°C / +45°C

Avant de fermer les caches, assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur le joint. Si nécessaire, nettoyez à l'aide d'un chiffon.

Avant d'ouvrir les caches, assurez-vous que la caméra est exempt d'eau et de débris.

Si la caméra est sale, vous pouvez la nettoyer avec un chiffon doux humide.

Pour nettoyer les objectifs, essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux. N'insérez aucun objet étranger autour de l'objectif.

Si besoin, nettoyez le panneau solaire. Pour cela, utilisez de l'eau claire avec un chiffon doux.

Précautions particulières :

- Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).
- Ne pas introduire d'objets (ni métalliques) dans les emplacements cartes microSIM et microSD.

En cas de présence de traces de condensation ou d'humidité à l'intérieur d'un objectif, éteindre le Tikee (ne pas mettre en charge) et contacter le support client.

Accéder au support Enlaps

Pour toute question relative à votre Tikee ou à l'application web, vous pouvez consulter notre FAQ : enlaps.io/fr/FAQ/

Vous pouvez aussi nous contacter sur enlaps.io/fr/contact

En cas de défaillance identifiée, un retour du produit dans nos locaux sera nécessaire pour un diagnostic.



8. Informations sur les technologies RF

Technologies RF intégrées au dispositif Tikee :

RF technology	Frequency bands	Max power
WIFI	2.4-2.4835Ghz	17.2 dBm (EIRP)
3G/4G	FDD-LTE B1/B3/B7/B8/B20 TDD-LTE B38/B40 UMTS/HSDPA/HSPA+ B1/B8	-34.3 dBm (ERP)
BLUETHOOTH	2.4Ghz	-1.1 dBm (EIRP)
GPS	1.57542GHz	Reception Only

ENLAPS Tikee

FCC ID : 2ASLI-TIKEE001

IC : 24785-TIKEE001

Note - Modular Approval :

Contains :

FCC ID : UDV-SIM7100A

IC : 8460A-SIM7100A

FCC ID : 2ADHKBTL1000

IC : 20266-BTL1000MR

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux niveaux limites d'exigences d'exposition RF aux personnes définies par ISDE. L'appareil doit être installé afin d'offrir une distance de séparation d'au moins 20cm avec les personnes et ne doit pas être installé à proximité ou être utilisé en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour vous aider à choisir la déclinaison North America ou Europe et WW, référez vous aux bandes 4G disponibles sur les Tikee et renseignez vous auprès de votre opérateur mobile sur les bandes qu'il utilise. Vous pouvez aussi trouver des informations sur le site

<https://www.frequencycheck.com/countries/>

9. Informations sur la batterie

Optimisation de l'autonomie de la batterie

La LED devient orange lorsque la charge de la batterie est faible. Si la charge de la batterie atteint 0 % en cours d'enregistrement, le Tikee sauvegarde le fichier et s'éteint.

En cas de mauvaises conditions d'ensoleillement, le Tikee se décharge progressivement et adapte alors son fonctionnement pour économiser de l'énergie :

- Décharge partielle : l'upload est désactivée, le Tikee ne se connecte plus qu'une fois par jour mais continue sa prise de vue ;
- Décharge complète : le Tikee stoppe sa prise de vue, ne se connecte plus et reste en standby jusqu'à la prochaine recharge (solaire ou USB).

Enregistrement en cours de charge

Vous pouvez réaliser un time-lapse lorsque le Tikee est branché à un chargeur USB à l'aide d'un câble micro USB (non fourni).

Remarque : le cache port micro USB étant ouvert lors du chargement, l'étanchéité du produit n'est plus assurée.

AVERTISSEMENT : Utilisez uniquement des chargeurs portant la mention : Sortie 5 V 1 A.

Stockage et manipulation de la batterie

Le Tikee contient des pièces fragiles, notamment la batterie. Évitez d'exposer votre Tikee à des températures en dehors de la plage d'utilisation prévue. Les températures trop basses ou trop élevées peuvent temporairement réduire l'autonomie de la batterie ou nuire au fonctionnement du Tikee.

Ne faites pas sécher le Tikee à l'aide d'une source de chaleur externe comme un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux.

Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).

N'apportez aucune modification non autorisée au produit. Vous risqueriez de compromettre votre sécurité et les performances de la caméra, d'enfreindre la réglementation en vigueur et d'annuler la garantie.

AVERTISSEMENT : Ne jamais laisser tomber, démonter, ouvrir, écraser, plier, déformer, percer, lacérer, exposer aux micro-ondes, incinérer ou peindre la caméra. Ne pas utiliser la caméra ou la batterie si celles-ci ont été endommagées, par exemple si elles sont fissurées, percées ou si elles ont pris l'eau. Le démontage ou le percement de la batterie peut entraîner une explosion ou un incendie.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie

Ce pictogramme indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec des déchets ménagers non triés. Un système d'élimination et de traitement spécifique aux équipements électriques et



Informations sur la batterie



électroniques usagés, dont l'utilisation est obligatoire, a été mis en place comprenant un droit de reprise gratuit de l'équipement usagé à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf et une collecte sélective par un organisme agréé. Pour plus de renseignement, vous pouvez vous adresser à votre mairie. Une élimination correcte des équipements électroniques et électriques usagés garantit un traitement et une valorisation appropriée permettant d'éviter des dommages à l'environnement et à la santé humaine et de préserver les ressources naturelles.



10. Marques déposées

Enlaps™ et Tikee™ sont des marques déposées ou des marques de commerce de Enlaps SAS en France et au niveau international.

Les autres noms et marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

enlaps
– DIGITAL EMOTIONS –

tikee3

tikee3^{PRO}

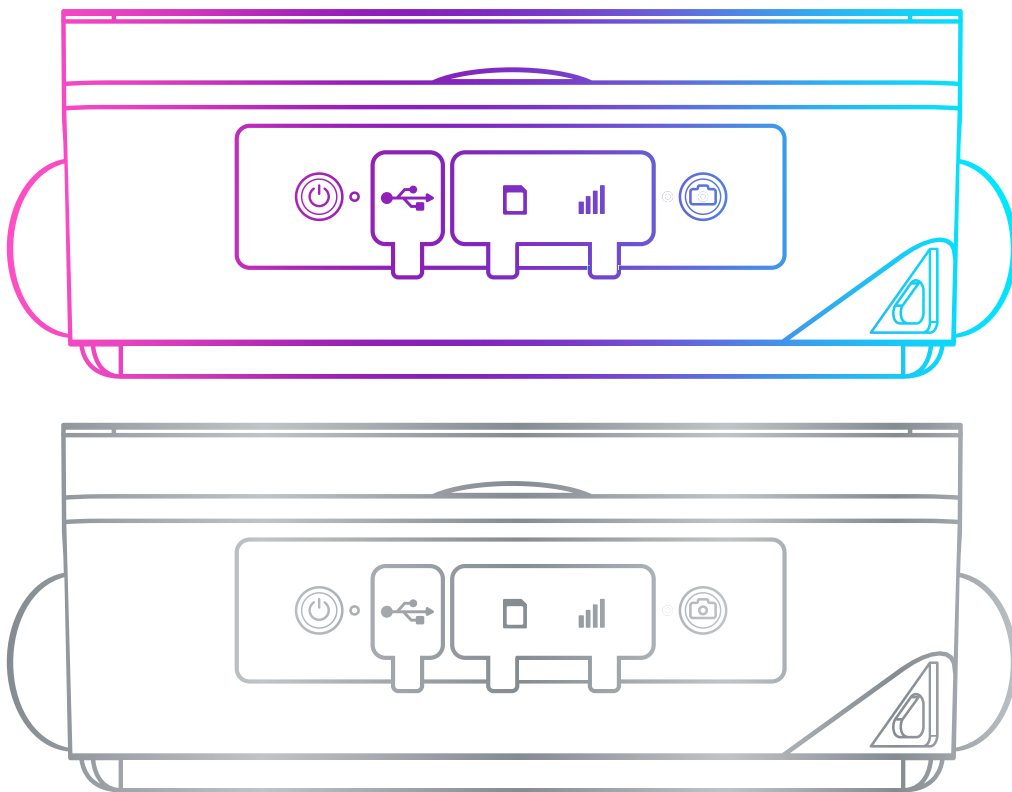


Retrouvez-nous sur :



Marques déposées





designed by **enlaps**